

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses

d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient
est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient
Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année.
Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Adresse télégraphique «HELVE»

Regards sur nos destins

Sous ce titre, M. Emile Kùpfer, le distingué professeur morgien, a recueilli en un volume qui vient de paraître (Ed. de la Baconnière, Neuchâtel) les pages d'histoire qu'il a données avec un vif succès en conférences publiques et où il a su faire revivre l'essentiel de notre passé, en s'efforçant de mettre en lumière le sens de nos destinées nationales.

Dans le fragment que nous reproduisons ci-dessous, l'auteur étudie avec pénétration de ce qui a été, du point de vue strictement suisse, le plus grave des contre-coups de la grande-guerre chez nous, à savoir la division morale entre la Suisse romande et la Suisse allemande :

Notre histoire a connu les discordes religieuses, les rivalités cantonales, les antagonismes politiques les plus violents. Mais jamais encore la frontière des langues n'avait marqué une séparation profonde de nos peuples, une «séparation des races», comme dit Ramuz. Pourquoi cette frontière sensible, comme il est naturel, dans le train ordinaire de la vie, mais nullement gênante ou irritante, s'érigea-t-elle en muraille ou se creusa-t-elle en fossé dont on pouvait dire, comme autrefois des Pyrénées : «Vérité en deçà, erreur au delà» ? Pourquoi deux populations de langue et par suite de mentalité différentes, mais qui avaient appris, depuis des siècles, à cohabiter en paix dans ce beau pays, en vinrent-elles soudain à ne plus se comprendre, à s'offusquer l'une l'autre, et parfois même, hélas, à se suspecter ?

C'est que la guerre avait soulevé en tempête tout autour de nous les sentiments nationaux des grands peuples auxquels nous rattachons la langue maternelle. Imposable dès lors pour nous Suisses, sauf exceptions très rares, et encore, de ne pas vibrer avec ces peuples, profondément, jusqu'à la racine de ces affinités culturelles, spirituelles, dont on n'a pleinement conscience qu'en de telles occasions. Jusqu'alors notre Suisse avait heureusement échappé aux convulsions politiques déchainées depuis trois quarts de siècle par les luttes nationales. Brusquement, l'immense remous des vents contraires l'enveloppa ; et, par instants, l'édifice tout entier de notre Etat craquait sinistrement.

Cette épreuve, nous ne l'avions jamais subie encore. Les éléments divers dont se compose notre peuple n'avaient jamais été ainsi disjoints et soulevés les uns contre les autres avec passion. Depuis le haut moyen âge, où les deux parties principales de la Suisse actuelle s'étaient affrontées durement, leur opposition était restée latente. Peut-être fallait-il qu'elle éclatât, pendant la guerre mondiale, avec le maximum d'énergie, pour qu'on puisse affirmer, par expérience, la solidité foncière de notre Confédération ? Maintenant, nous savions à quoi nous en tenir sur la force des liens moraux qui nous unissent à nos voisins respectifs, comme sur celle des liens confédéraux. L'épreuve de ces derniers, comme celle d'un pont achevé, a été faite à fond ; ils n'ont pas cédé, ces liens, et rien, espérons-le, ne les dissoudra désormais.

Il est certain que nos diversités nationales sont une cause de faiblesse en certains cas. Mais si la Suisse eût été tout entière de langue allemande ou française, rien, pas même sa neutralité, n'aurait pu la préserver de la guerre ; tôt ou tard elle s'y serait précipitée d'elle-même. Sur cette pente fatale, où ils se sentaient glisser par nature, les deux éléments de notre peuple, réagissant en sens inverse, se sont ainsi mutuellement retenus de descendre.

Les sympathies de race et de culture ont quelque chose de primitif, d'instinctif, sur quoi notre raison n'a pas beaucoup de prise. Et pour ceux qui résistent à leur sentiment profond, le conflit est douloureux entre l'appel de la raison et le cri de la race.

Et puis il y a l'histoire, le passé. A ce propos on a oublié qu'il est difficile aux Suisses allemands, pris en bloc, d'avoir pour la France les mêmes sentiments que les Suisses romands. Ce pays n'est pas pour eux la mère des lettres et des arts, la source intellectuelle vive et profonde qu'elle est pour nous. L'histoire de la France leur est moins qu'à nous familière, cela se conçoit ; et le clair génie de son peuple ne leur est point assez accessible pour qu'ils se l'assimilent. Chez nous, au contraire, l'idéal des

grands écrivains français a pénétré, dans une certaine mesure, jusqu'à la conscience populaire.

Et si la France, libératrice du Pays de Vaud, s'est assurée à ce titre notre reconnaissance, les arrière-grands-pères de beaucoup de Suisses allemands, nos contemporains, leur ont transmis les souvenirs tragiques du Grauholz, de Neueneegg, de Roterturm et de Stans. L'écho de ces combats résonne encore dans la tradition orale, par delà la Sarine ; et la littérature, de Jérémias Gotthelf à Meinrad Lienert, a souvent pris ses sujets dans cette épopée, — du reste sans rancœur ni mauvais esprit. Mais ce passé, là-bas, est très vivant encore.

Si nos dissentiments n'avaient pas eu d'autre liaison que l'irrépressible divergence de nos sympathies naturelles, ils auraient eu moins d'acuité et d'âpreté. Mais ils se doublèrent de graves discordes politiques. Sur la neutralité, qui est le fondement de notre politique extérieure, et sur la liberté, qui est l'âme de notre politique intérieure, nous n'avons pas réussi à nous entendre. Nous l'apparente unité de la Suisse, se décourraient deux conceptions opposées des droits réciproques de l'individu et du gouvernement. Quand ce désaccord foncier apparut, beaucoup eurent le sentiment que la Suisse était au bord de l'abîme.

L'antagonisme était réel, sans doute ; mais le plus grand danger résidait dans l'excitation des esprits. En temps normal, les principes abstraits, et par suite leurs divergences, ont peu de prise sur la masse. Mais, dans une ardente mêlée d'idées, toutes s'accusent, prennent des contours tranchants, et s'imposent aux esprits avec une force d'autant plus grande qu'elles sont plus simples.

Nous divergions sur la neutralité d'abord. Tous la voulaient pourtant aussi loyale que possible ; mais les uns estimaient que la neutralité officielle de l'Etat n'était qu'un trompe-œil si elle n'avait pas, pour conséquence, la neutralité personnelle de chacun. Il est en outre d'autant plus difficile au gouvernement fédéral d'être vraiment neutre, disaient-ils, que, pris individuellement, les Suisses le seraient moins ; car un gouvernement n'est ferme que soutenu par l'opinion. A ces raisons, les adversaires de la neutralité individuelle ou « morale » opposaient l'impossibilité, pour les consciences droites, de ne pas s'indigner contre les crimes flagrants de lèse-humanité commis par tels belligérants, et la nécessité, dans l'intérêt même de la Suisse, et pour son honneur, de ne pas se taire immoralement.

Tous deux, pourtant, sont nécessaires. Une saine politique doit être conforme à la nature permanente de l'homme. Or, nos tendances positives (car qui n'en a point ?) et nos aspirations chevaleresques ne sont-elles pas inséparables comme les deux côtés d'une médaille ? Dans l'action féconde ne s'équilibrent-elles pas ; et tout résultat durable n'est-il pas fait de leur synthèse ? Quand on électrise un objet, tout le fluide positif reflue d'un côté, tout le fluide négatif de l'autre, alors qu'en temps ordinaire les deux y sont également répandus, mais latents. La guerre nous a électrisés, comme le monde entier, du reste ; elle a rassemblé d'un côté surtout l'esprit réaliste et positif, et de l'autre surtout, les aspirations politiques idéales.

Mais sous cette division une chose est demeurée inébranlable ; c'est l'idée que pour notre pays la neutralité était la seule politique possible, tant que l'intégrité du territoire, la souveraineté nationale, l'indépendance, en un mot, ne serait pas en jeu. Sur cet aspect fondamental de notre neutralité, nous fîmes toujours d'accord, d'un bout à l'autre de la Suisse.

Mais peut-être n'a-t-on pas compris assez clairement que si elle se définit par l'abstention de toute guerre étrangère, quel qu'en puisse être l'enjeu, la neutralité suisse est autre chose encore en sa réalité profonde. Elle n'est point passive, elle n'est point acceptée ou subie ; elle est active et positive, puisqu'elle est une volonté de paix, non pas un abri égoïste. Plus et mieux qu'une simple négation de la guerre, elle est la condition des plus grands services que nous puissions rendre à l'Europe en ce domaine ; et tout particulièrement de celui-ci : prouver par les faits que la paix peut régner là où beaucoup croient la guerre éternelle, c'est-à-dire entre des peuples que tant de choses tragiquement divisent, mais sans l'accord desquels l'Europe ne peut naître.

E. KUEPPER.

Un mémorandum

Pour restaurer la paix économique

Nos hommes d'affaires qui, en Égypte subissent comme chacun, les contre-coups de la crise internationale, se rallieront à plusieurs des conclusions de ce mémorandum.

En prévision de la Conférence économique mondiale, le Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce internationale a émis les considérations suivantes, qui méritent de retenir l'attention du public et, plus particulièrement, des autorités des divers pays :

Le cadre de la Conférence économique et commerciale se trouve déterminé par le projet d'ordre du jour annoncé de sa commission préparatoire. Ce rapport mérite pleinement d'être évalué par les milieux d'affaires. On verra qu'il suit d'assez près le programme d'action internationale que nous avons tracé dans notre numéro de février. Il est de bon augure pour l'avenir que l'on soit déjà arrivé à un tel degré d'entente dans les discussions préliminaires. Il s'agit maintenant de préparer le terrain pour la paix économique. Une action résolue doit nous délivrer du scepticisme, des déceptions et du désespoir.

Les membres de la Conférence ne pourront y réussir que s'ils s'attachent à avoir toujours devant les yeux ce fait que le monde forme une unité économique. Les peuples qui leur confient leur mandat auront aussi leurs devoirs et leurs responsabilités. Ils devront reconnaître la nécessité de transformations quelquefois radicales et se préparer à les accepter. La Conférence monétaire et économique doit signifier réforme et transformation, sinon elle devient sans objet.

Par-dessus tout s'impose donc la nécessité préalable d'un changement dans cet état d'esprit des gouvernements et dans cette opinion publique qui ne voit actuellement le salut que dans le redoublement, sur le plan national, des efforts que font les pays pour se soustraire à la crise par des mesures de circonstance, dont le seul résultat est d'accroître à la longue la dépression générale.

L'enchevêtrement de la structure économique du monde ne permet de supporter ni la guerre ni un état d'hostilité entre les nations : nous avons à choisir entre une franche amitié qui les unisse et la forme primitive d'une civilisation aux relations internationales limitées. Cette régression impliquerait un abaissement du niveau de la vie, pourrait entraîner dans quelques pays une importante diminution de la population et, pendant une période de transition, comporterait de graves dangers sociaux.

On s'accorde en général à reconnaître que les travaux de la Conférence mondiale exigent préalablement un règlement définitif des dettes politiques inter-gouvernementales. Tant que ces dettes ne seront pas l'objet d'un règlement définitif qui les placera en dehors de toute discussion, l'incertitude et le manque de confiance continueront à régner, et de rendre stériles tous les autres efforts entrepris pour remédier à la situation économique internationale.

Dans son rapport, la Commission préparatoire revient à maintes reprises sur la nécessité de supprimer les entraves et les restrictions au commerce et de rétablir ainsi l'échange normal des marchandises et des services. Tout en appréciant le rôle que les problèmes des dettes, l'équilibre entre les prix de revient et les prix de vente ainsi que l'adaptation de l'offre et de la demande, doivent jouer dans un « large programme de redressement mondial » afin d'arriver à « de larges solutions comportant en tout point une action concertée », nous estimons que la cause de ce malaise du commerce mondial — celle qu'il convient d'éliminer tout d'abord pour rétablir la santé économique — réside dans les restrictions imposées à l'échange international des marchandises et des services.

Une fois que les restrictions aux échanges internationaux de marchandises et des services seront supprimées et qu'il sera permis au commerce de reprendre librement son cours, la confiance renâtra, la demande sera stimulée, la superproduction se résorbera, les prix s'éleveront et le problème des dettes diminuera d'importance.

Il nous apparaît donc que le problème le plus urgent est de s'attacher spécialement aux mesures que les gouvernements sont seuls à pouvoir prendre pour supprimer les restrictions qu'ils ont, en qualité de gouvernements, imposées au commerce mondial.

Lettre de Suisse

Les Suisses à l'Étranger

Du fait de la crise économique générale, la tendance à réserver les emplois aux nationaux s'est accrue dans tous les pays. De nombreux gouvernements ont renforcé leurs dispositions sur l'admission des étrangers, des salariés surtout. Aussi comme le Département politique fédéral le souligne dans son rapport de gestion, est-il très difficile d'obtenir l'autorisation de prendre un emploi à l'étranger, ainsi qu'en fait foi le nouveau recul de l'émigration à destination des pays d'outre-mer. Cette situation est particulièrement regrettable pour les jeunes Suisses qui désirent compléter leurs connaissances professionnelles et linguistiques en travaillant quelque temps à l'étranger. En effet, de tout temps, nombreux étaient les Suisses qui allaient parfaire leur formation, surtout en France. C'est pourquoi, les autorités fédérales se sont efforcées d'arriver à un accord avec le gouvernement français pour l'admission de ces stagiaires. Malheureusement, cet accord n'a pu être réalisé, car les autorités françaises n'envisagent qu'un contingent annuel de 70 personnes, y compris les volontaires et employés d'hôtels.

Les Suisses déjà établis à l'étranger ont eu d'ailleurs, eux aussi, à lutter contre des difficultés croissantes. Comme précédemment, les autorités fédérales se sont employées à protéger surtout ceux de nos compatriotes qui résident depuis plusieurs années dans le même pays contre des mesures protectionnistes menaçant leur existence économique. A cette occasion, on a pu invoquer le traitement favorable des étrangers en Suisse qui ont un permis d'établissement, et les autorités étrangères se sont montrées accessibles à cette considération. On doit dire cependant que, précisément dans certains Etats voisins, en proie à de graves difficultés, on tend de plus en plus à élever, sur le terrain professionnel, des barrières devant les étrangers et à les désavantager par rapport aux nationaux. De même, l'égalité de traitement en matière d'aide de crise a été consentie aux Suisses en Allemagne et aux Allemands en Suisse, en vertu du principe de réciprocité.

Le sort des israélites allemands

Le mouvement antisémite, a suscité en Suisse, une vive réaction. On sait qu'à Genève par exemple, un groupe dont l'organe est la «Nouvelle Revue romande» mène depuis plusieurs années, une violente campagne contre les Juifs. Notre peuple, cependant, dans sa grande majorité, s'est toujours refusé, à répudier le respect des croyances et des droits d'autrui qui est à la base de notre Constitution et l'antisémitisme, exigé en dogme d'Etat, n'est pas près d'être accepté en Suisse.

La déclaration suivante a été adressée aux divers groupements ecclésiastiques protestants de la Suisse romande :

Emus par la situation présente des Israélites allemands et ne pouvant comprendre que des autorités, par ailleurs soucieuses des valeurs morales, méconnaissent le droit de tout être humain à la liberté de conscience et de travail aussi bien qu'à la sécurité, les soussignés estiment qu'il est toujours temps d'attirer l'attention des chrétiens sur la gravité d'une attitude qui est la négation de l'esprit évangélique, synonyme d'amour, d'indépendance et d'entraide.

Ils attendent des Eglises que leur voix s'élève pour réclamer en faveur des Israélites la même justice qu'elles doivent exiger pour toute autre minorité opprimée.

Dr. Arnold Bolle ; Philippe Bridel ; Louis Débarge ; Paul Du Pasquier ; Robert Du Pasquier ; Gustave V. Fayre ; Adolphe Ferrière ; Jean de la Harpe ; Eugène von Hoff ; Dr. Kocher ; William Margot ; Paul Pettavel ; Pierre Reymond ; Tell Robert ; F.-Marc Sauter ; Jean Stengelin ; Georges Thélin ; Roger Thomas ; Maurice Veillard ; Raoul Wüst.

Croquis d'Égypte

A propos d'un livre nouveau

La Chambre Haute
par Mlle Jeanne Arcache

Mlle Jeanne Arcache dont le premier ouvrage l'Égypte dans mon Miroir a rencontré, à juste titre, auprès de la critique et du public, l'accueil le plus sympathique, vient de publier à Paris, aux Editions Corréa (Collection Poésie) un second volume : « La Chambre Haute ». On ne peut sans le trahir résumer un

poème dont le but premier est celui d'éveiller dans l'âme du lecteur de secrètes résonances. «La Chambre Haute» ce peut être l'évasion dans le rêve, la dangereuse solitude où s'exilent ceux — celles plutôt, — à qui l'habitude d'une vie trop quotidienne et d'un horizon muré risquerait de cacher la réalité profonde des êtres et des choses.

Dans cette chambre secrète, tout devient image. Sous le regard qui interroge, chaque humble chose est symbole. Les fleurs parlent. Tout chante le désir de l'amour et ranime la douloureuse révolte d'une jeunesse prisonnière.

« La Chambre Haute » évoque aussi le monde des souvenirs et celui — combien cruel — des désirs ; étrange lutte où se débattent des personnages dont la silhouette à peine esquissée traverse ces pages. Ils n'ont point de nom, et le décor lui-même ne porte aucun nom de pays. Pourtant le cadre est bien celui d'une Égypte claire dont Jeanne Arcache a déjà parlé dans son livre « L'Égypte dans mon Miroir ».

Cet ouvrage est l'un des plus beaux et des plus riches d'émotions qui ait paru dans la collection Poésie à laquelle nous devons déjà plusieurs livres remarquables. Cette collection qui sans distinction exclusive d'école ou de tendance, groupe de jeunes poètes choisis parmi les plus libres et les plus significatifs, s'est enrichi en accueillant Mlle Jeanne Arcache, d'un talent dont cette œuvre consacre l'authenticité.

C'est ce que M. Julien Lanoë, l'un des critiques les plus écoutés de la «Nouvelle Revue française», constatant en termes d'une si noble ferveur, en écrivant à propos de « La Chambre Haute » :

«La Chambre Haute» honore cette collection. Ce livre m'a révélé une poésie d'un prix incomparable, sans effets littéraires, dense et légère à la fois, émanant, comme une haleine, comme un parfum de la conviction profonde d'un esprit recueilli sur lui-même. Il est rare de trouver aujourd'hui chez un poète une semblable dignité : je veux dire une absence de tout étalage verbal, sentimental ou technique. L'uniformité du ton baigne le lecteur dans une atmosphère unique. Jeanne Arcache s'exprime, pour ainsi dire, dans le silence à force de concentration. Sa muse est pure de tout pittoresque, mais profondément féminine dans le sens qu'elle exhale une douceur chaude, incarnée, attirante... »

Le «Journal Suisse d'Égypte» qui a eu la bonne fortune de publier les premiers essais de Mlle Jeanne Arcache est tout particulièrement heureux de cette consécration d'un talent dont il sait depuis longtemps, tout le mérite. En attendant, une étude plus approfondie du nouvel ouvrage de Mlle Jeanne Arcache, nous publions d'elle ce croquis de Siwa :

Le Marché

Sur la grande place carrée où se tient avec grande solennité le marché des dattes, s'élève un abri. Une toiture plate en palmes sèches soutenues par des piliers réserve une ombre. Des hommes, rien que des hommes. Ils sont accroupis devant de minuscules étalages. Celui-ci vend des paniers en vannerie fine, cet autre une énorme serrure en bois qu'ouvre une sorte de clef hérissée de pointes. Ce sont des étranges fermetures qui gardent la porte des vergers enclos dans une palissade de palmes sèches.

Sur une cage à claires voies, les boîtes en carton rose des cigaretttes à bon marché. Quelques melons d'eau venus de Marsa Matruh et dans d'anciens bidons à essence tout ce que le touriste abandonne à Siwa en échange de tant de beauté — des fèves sèches, le tas grenu et orange des lentilles, des feuilles de menthe dont on fait un thé odorant. Un nègre vend des chasubles en laine de moutons qu'on enfille par la tête et qui laisse libre les bras. En somme si peu de chose à acheter !... Chacun vit-il comme le sage, des fruits de son jardin sans convoiter le bien de son prochain ?... Le palmier donne à tous la toiture et les poutres de sa maison, de quoi tresser un tapis, des paniers, manger et vivre toute l'année.

L'enclos est minuscule et vendeurs et acheteurs se tiennent là sans bouger. Ils stagnent dans l'ombre. Aucun cri ne s'élève... où sont les marchés assourdissants de chez nous, le bruit de voix des marchandes, le caquetage des volailles prisonnières ?...

Un homme tient dans ses bras son dernier né. Dix mois. Un bébé qui porte en bandoulière un talisman coussu dans un sac de cuir. Un bébé qui ne pleure pas et que je ne saurai pas faire sourire !...
Jeanne Arcache

En Suisse

M. Musy et les problèmes actuels

M. Musy, conseiller fédéral, a remporté à la salle de la Réformation un succès considérable. Ses combourgeois de Genève ont souligné toutes les périodes de son discours par des applaudissements frénétiques. Il faut rendre hommage au Centre d'études sociales et économiques, organisateur de la manifestation, de nous avoir donné l'occasion d'entendre le chef de nos finances fédérales parler librement des problèmes de l'heure.

Avec vigueur, M. Musy affirma que les magistrats se devaient de parler avec courage et sincérité au peuple, puis il examina les différents aspects de la crise : aspect financier, aspect économique et social, aspect politique.

Questions financières

M. Musy passe aussitôt à l'examen des questions financières et il montre que la solidarité impose l'acceptation courageuse de nouveaux sacrifices.

Le chef du Département des finances tient tout d'abord à déclarer que notre crédit et la solide confiance mise en nous demandent le maintien rigide du franc à la parité actuelle et l'attachement inébranlable à l'égalité. Cela étant dit, M. Musy expose la situation de notre ménage fédéral :

« Le déficit du compte fédéral est évalué à 100 millions. Pour le couvrir, il faudra accepter de nouveaux impôts qui viendront s'ajouter à une charge fiscale déjà très lourde.

« La situation exige comme première mesure une stricte politique d'économie, c'est-à-dire pour longtemps la renonciation à la politique de générosité à laquelle nous avons habitués une longue période de prospérité. Le poids des contributions est déjà si lourd que les sacrifices fiscaux complémentaires doivent être réduits à l'indispensable.

« Le Département des finances a élaboré un programme de réductions qui doit procurer une économie globale de 35 à 40 millions. Le solde devra être couvert par de nouvelles recettes.

« Le programme établi par le Département des finances prévoit une sérieuse mise à contribution du tabac et des boissons alcooliques, la révision de la loi sur le timbre et, à titre provisoire, si la crise devait se prolonger, une contribution extraordinaire à verser par les revenus nets dépassant une certaine limite.

« Si la situation des finances fédérales est difficile, celle des Chemins de fer fédéraux est beaucoup plus grave. Abandonné à ses propres forces, notre réseau national irait à la catastrophe. Il faut leur venir en aide, mais au préalable, il faut leur conférer l'autonomie qui les libérera de l'emprise politique qui a si lourdement grevé leur compte de construction et leur compte d'exploitation.

« Les Chemins de fer fédéraux demandent à la Confédération de réduire le poids de leur dette par la reprise de 900 millions. Cet indispensable sauvetage imposera un nouveau sacrifice annuel dépassant 40 millions. C'est lourd à un moment où le chômage absorbera, à lui seul, en 1933, au moins 50 millions.

En présence d'une situation aussi lourde, en face des tâches onéreuses qu'impose le devoir de la solidarité envers ceux qui manquent de travail et n'auraient plus de pain si l'Etat devait, faute de moyens, supprimer les subsides officiels, ceux qui jouissent de la sécurité présente et future doivent accepter les sacrifices qui seuls permettront de soulager les malheureux. (Applaudissements prolongés).

Réadaptation des salaires

Et M. Musy en revient à la réadaptation des salaires :

« Les traitements du personnel fédéral, dit-il en bref, ont été fixés en 1927, à une époque où les chiffres-indices marquaient 162. Ils sont tombés aujourd'hui à 133, c'est-à-dire qu'ils ont baissé de 17 0/0. Le salaire réel de 1927 s'est donc amélioré d'autant. Est-il admissible qu'au moment où la Confédération, obligée de faire face à une tâche écrasante, va réduire tous les subsides et augmenter les impôts, à une époque où tout le monde voit gain et revenu diminuer, que le fonctionnaire fédéral garde intact un traitement fixé dans des circonstances totalement différentes? Comment faire accepter de nouvelles charges fiscales pour renforcer le budget fédéral, si celui qui vit de ce budget demeure un privilégié refusant les légitimes et nécessaires adaptations? »

« La réduction théorique de 7 1/2 0/0 n'est en réalité, qu'une réduction de 5 0/0, puisque les allocations de résidence ne sont pas réduites et que certaines allocations pour enfants sont augmentées; elle conserve au fonctionnaire un salaire de 10 0/0 supérieur à celui de 1927, non compris les augmentations annuelles en faveur de tous ceux qui n'avaient pas déjà atteint le maximum à cette époque.

« Cette réduction est malheureusement indispensable, elle est équitable. »

M. Musy répond ensuite à certains ar-

guments des adversaires de toute réduction :

« A ceux qui invoquent, en faveur du maintien des salaires élevés, la loi de la «Kaufkraft», du pouvoir d'achat, je réponds que la diminution du pouvoir d'achat est la résultante immédiate de la crise. C'est un phénomène qui ne découle pas de la réduction des traitements, mais bien de la diminution générale des revenus et de tous les bénéfices.

« Il ne s'agit par conséquent, en réalité, que d'un problème de répartition. Comment cette diminution du pouvoir d'achat doit-elle être répartie? Si le fonctionnaire continue à toucher le traitement fixé en 1927, au lieu de subir la réduction qu'entraîne une équitable adaptation, c'est le contribuable qui fera la différence au budget qui alimente le fonctionnaire.

L'heure est venue d'opposer aux difficultés grandissantes les réalisations efficaces qui exigent la collaboration de tous. Les fonctionnaires ont le devoir de s'associer à l'effort général, qui seul préservera les malheureux de la misère et sauvera le pays (Longs appl.). »

L'éloge de la démocratie

M. Musy, longuement acclamé, a montré que la démocratie est le régime le plus conforme aux exigences de la personnalité humaine, mais il n'a pas caché que cette discipline supposait une mentalité fondée sur une longue expérience. Pénétrant au cœur du sujet, l'orateur a dit en substance :

« Deux dangers menacent la démocratie : la démagogie, qui abuse des faiblesses populaires pour opposer les intérêts particuliers, les intérêts de coterie à l'intérêt général, et la dictature, qui, presque toujours, en est le fatal aboutissement.

« C'est par conséquent le devoir du magistrat et du citoyen de protéger la démocratie contre le péril dont l'entoure sans cesse l'agitation démagogique. Tâche sacrée, puisque la Suisse restera une démocratie ou cessera d'être la Suisse. (Acclamations).

« Pour la mieux protéger contre les extravagances des démagogues, pratiquons, en toutes circonstances, une lumineuse et courageuse politique de principe. La brusque et simultanée apparition à Zurich de plusieurs nouveaux fronts à caractère nettement national et antimarxiste, a une signification dont on aurait tort d'ignorer l'importance. Ces vigoureuses manifestations, intéressantes et utiles à plusieurs points de vue, furent cependant l'occasion de suggestions dont la réalisation exposerait notre patrie aux plus sérieux dangers. Gardons-nous sagement de l'imitation servile des méthodes qui peuvent être efficaces ailleurs, mais qui, chez nous, heurteraient violemment une tradition plusieurs fois séculaire. L'idéal racique ne sera jamais la base nationale suisse. Notre pays restera fédéraliste où il cessera d'être la Suisse... »

« Pour vivre et résister aux forces de désagrégation, une nation doit être et demeurer un principe spirituel. Un peuple ne peut subsister que des principes qui furent son origine. La liberté et la solidarité. (Acclamations).

Avec beaucoup de courage M. Musy a montré que les partis avaient vieilli et qu'il fallait, pour ramener la jeunesse dans l'arène politique où s'élabore l'avenir la patrie, substituer à l'opportunisme et aux compromis un programme nouveau réalisé dans l'atmosphère d'une démocratie « fortement disciplinée ».

Ce que le parti socialiste doit savoir

Examinant le programme et l'action de certains partis, M. Musy a constaté l'affaiblissement des ardeurs socialistes.

« Après avoir proclamé le prochain triomphe de la révolution prolétarienne, brusquement, le socialiste se constitue aujourd'hui le champion de la démocratie. Nous enregistrons l'annonce de cette surprenante conversion. L'expérience, cependant, en particulier les événements de 1918 et ceux de novembre dernier, indique nettement qu'il serait imprudent de confier la défense de la démocratie aux protagonistes de la lutte de classes. Quand le parti socialiste aura définitivement renoncé à la lutte de classes, quand il aura abandonné le marxisme, lorsqu'il sera partisan de la défense nationale, on pourra examiner avec lui le délicat problème de la collaboration. Pour l'instant, il sait que les partis nationaux peuvent gouverner sans lui, et, s'il le faut, contre lui. (Appl. prolongés.) »

Coordination des efforts

M. Musy fait ensuite appel à la coordination des efforts de tous ceux qui veulent le bien de la patrie.

« Trêve aux discordes stériles, dit-il, aux compétitions personnelles ! Quand la vie publique n'est plus qu'une arène où s'opposent les intérêts particuliers, un champ-clos où se heurtent les ambitions individuelles et les désirs de revanche,

l'atmosphère empoisonnée est incapable de créer les hommes qui, en toutes circonstances, auront le courage de tout sacrifier à l'intérêt général. Les chênes ne poussent pas dans les marais ! »

Et M. Musy résume sa pensée à peu près en ces termes :

« Dans la lutte gigantesque engagée entre le communisme et l'Occident, une sérieuse chance de succès demeure à la civilisation occidentale, dont la mission est d'assurer la victoire de la solidarité de tout le peuple sur le marxisme. C'est le courageux et sincère retour au christianisme, non pas au christianisme rhétorique et bayard, désuet et décadent, mais au christianisme agissant, réalisant sa vie éternelle en opposant l'absolu de ses principes aux vérités relatives dont la crise sociale et les catastrophes économiques paraissent avoir épuisé la temporaire efficacité.

« Le christianisme poursuivra inlassablement le perfectionnement de la personnalité humaine, mais dans l'individualisme toujours limité par le devoir social. »

L'étatisme voilà l'ennemi

Le chef du Département fédéral des finances établit une différence essentielle entre l'étatisme et la suprématie de l'Etat.

L'heure approche, dit-il en substance, où il faudra choisir entre l'étatisme généralisé, c'est-à-dire la socialisation, et une discipline nouvelle qui, tout en limitant la liberté individuelle, doit la sauver de l'empire progressif du pouvoir politique. D'abord, que le pouvoir politique se confine dans le cadre des activités qui lui sont propres ! Il n'a ni la mission, ni la faculté d'être industriel ou commerçant. Dans le domaine économique, il doit se borner à sa fonction synthétique et unificatrice. Son rôle est d'assurer l'harmonieux équilibre des forces. Mais, quand il agit dans la sphère de ses fonctions naturelles, pour faire régner l'ordre et la justice, le pouvoir politique ne sera jamais trop fort. C'est dans ce sens qu'il faut entendre la suprématie de l'Etat.

Organisation professionnelle

Et M. Musy aborde le sujet de l'organisation professionnelle. Voici un résumé de sa pensée :

Le nouvel ordre doit mettre fin à la lutte de classes en groupant les hommes, non plus d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, c'est-à-dire en patrons et ouvriers, ou producteurs et consommateurs, mais d'après l'activité professionnelle à laquelle ils se rattachent. Puisque les citoyens qui partagent les mêmes idées se groupent en partis pour la défense de leurs intérêts politiques, pourquoi les hommes professant la même activité ne trouveraient-ils pas, dans l'organisation, une meilleure défense de leurs intérêts économiques communs ?

Il faut mettre fin à l'antagonisme de classes, base du marxisme qui dresse dans une lutte fratricide les hommes du même sang. La restauration de l'ordre social doit réintégrer le syndicat dans l'Etat moderne. Et cela non point dans le but de mettre un instrument au service du pouvoir politique. La fonction du syndicat, c'est la défense, le développement et l'harmonisation des intérêts des syndiqués.

Le conseiller fédéral souhaite qu'avec la paix professionnelle et sociale, le nouvel ordre apporte la paix publique.

Dieu - Solidarité nécessaire

A la fin de sa substantielle et émouvante conférence, M. Musy rappelle que la force durable et le bonheur d'une nation résident davantage dans sa force morale que dans sa puissance matérielle et, plein de foi dans l'avenir, il ajoute :

« Si la même crise devait durer et s'accroître, si même, ce dont Dieu nous garde, l'Europe devait un jour redevenir le théâtre sanglant d'une nouvelle conflagration, la Suisse survivra à la tourmente, parce que sa mission dans le monde n'est pas terminée. Elle doit rester le magnifique exemple d'une démocratie fortement disciplinée et de la vraie solidarité.

Elle doit continuer à faire la preuve que ni l'instinct racique, ni la communauté de langue, ni la communauté de confession ne sont nécessaires à l'unité nationale. Une seule chose lui est indispensable : la communauté d'idéal patriotique.

Il faut à l'homme comme au peuple l'ambition d'une destinée à remplir ; la conscience d'un devoir supérieur aux fluctuations de l'égoïsme. Que la fécondité de solidarité qui, depuis 1921, est demeurée le principe fondamental de notre cohésion nationale, nous apprenne à nous contenter de ce qui aurait fait le bonheur des générations précédentes ; qu'elle nous donne à tous le courage de rogner le superflu, afin que chez nous personne ne manque du nécessaire.

Pendant plusieurs minutes, l'assemblée ovationne M. Musy, puis elle entonne spontanément le *Cantique suisse*. Une réception cordiale a suivi à l'hôtel de la Métropole.

La Suisse à l'étranger

Charles Courvoisier

Le Secrétaire des Suisses à l'étranger communique :

M. Charles Courvoisier-Berthoud, banquier, représentant de la grande colonie suisse de Paris, à la commission des Suisses à l'étranger de la N. S. H., s'était, durant tout son séjour à Paris, dévoué complètement au bien de la colonie. Il présida la Société suisse de bienfaisance, créa, pendant la guerre, le Comité central suisse de secours pour les sinistrés suisses des régions envahies, organisa le Festival suisse, à l'occasion de l'Exposition des Arts-décoratifs en 1925, créa le Stade suisse, dont il supporta une grande partie des frais. Toutes les sociétés suisses de Paris — et il y en a plus de 30 — lui doivent quelque chose ; presque toutes lui avaient conféré le titre de membre d'honneur. Les œuvres philanthropiques ont été le grand intérêt de sa vie.

Charles Courvoisier était la générosité même. Il a été souvent le dernier espoir et le refuge de maints compatriotes victimes de l'adversité.

De retour à Neuchâtel, il avait résolu de consacrer les forces qui lui restaient à seconder l'œuvre créée par la N. S. H. en faveur des Suisses à l'étranger, lorsqu'il tomba malade pour ne plus se relever.

On ne saurait assez insister sur la trace lumineuse que laisse cet homme de bien.

Mort du colonel Repond

On signale la mort à Rome à l'âge de 80 ans du colonel Repond, ancien commandant, le 1910 à 1921, de la garde suisse auprès du Vatican. Le colonel Repond a été collaborateur de la *Gazette de Lausanne*, correspondant du *Journal de Genève*. Il a commandé la 3^{me} brigade suisse.

20, Rue
Chérif Pacha

CHALONS

20, Rue
Chérif Pacha

□ □ la Maison de Qualité □ □

actuellement

Les plus jolis costumes de bain Jantzen, Chalons et autres
Pyjamas, polo shirts, chapeaux, Sandales, peignoirs etc...
et tous les articles pour la plage.



WINDSOR PALACE HOTEL

ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.

C'est l'Hôtel qui vous donnera

le plus de satisfaction.

100 chambres,

80 avec salle de bains.

Position idéale

KING DAVID HOTEL

JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES

PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

Atelier de réparation

SILBER RADIO

7, Rue Fouad Ier. = Tél. 7090.

sous la direction d'un technicien spécialiste de T. S. F. examen gratuit de tous postes récepteurs, réparations garanties, construction des antennes spéciales anti-parasitaires, en stock lampes et pièces de rechange pour tous les systèmes d'appareils, une réparation de notre atelier équivaut à une garantie authentique.

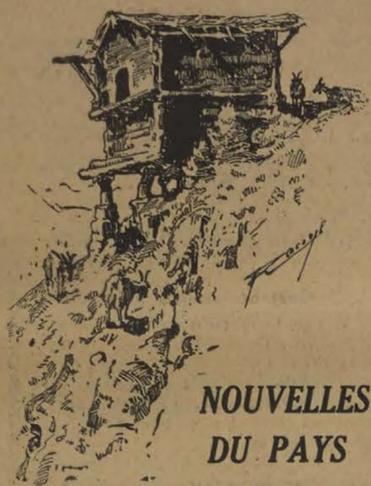


TEXACO

MOTOR OIL



Société Egyptienne des Pétroles, "S.E.P."



**NOUVELLES
DU PAYS**

Avant la votation du 28 mai

Un appel de M. Pilet-Golaz

Ces lignes du chef du Département fédéral des postes et chemins de fer résument d'une façon objective les multiples raisons qui commandent de voter oui.

L'indispensable ajustement

Une adaptation des traitements est une impérieuse nécessité. Il suffit pour s'en convaincre de considérer sans parti-pris, quelque dix chiffres.

Les comptes ordinaires de la Confédération révèlent :
un passif de 1 milliard 321 millions ;
un déficit subi de 24 millions pour l'exercice 1932 et probable de 120 à 130 millions pour l'année 1933, budgets et crédit supplémentaires réunis.

Les comptes de chemins de fer fédéraux dénotent de leur côté : une dette de 3 milliards, chiffres ronds, sans réserve ni fonds d'amortissement ; un déficit de 49 millions pour 1932 ; la menace d'un déficit pour l'exercice en cours de plus de 60 millions.

L'équilibre financier de la Confédération est donc dangereusement rompu : en 1933, le découvert total risque de dépasser 180 millions.

Pareille situation ne peut se prolonger sans péril grave : le crédit public ébranlé, le peuple suisse courrait droit à sa ruine. Il faut agir pendant qu'il en est temps encore.

Mais comment opérer le redressement nécessaire ? Par des impôts ? Le pays, durement frappé par la crise, en paie pour 1 milliard déjà par an.

D'abord par des économies ! Des compressions de dépenses s'imposent avant tout et partout. C'est dire qu'elles ne peuvent épargner le fonctionnaire qui émerge pour plus de 430 millions aux divers budgets de la Confédération. A la poste, sur 140 millions de dépenses d'exploitation, 100 millions vont au personnel. Aux C. F. F. 221 millions ont été consacrés aux agents de cette entreprise en 1932, cependant que le total de toutes les dépenses d'exploitation ne dépassent pas 273 millions. Un assainissement des C. F. F. sans une révision des salaires serait un leurre.

Qu'un réajustement de 7 1/2 0/0 soit modeste alors que depuis 4 ans le coût de la vie a baissé de plus du double, personne n'en peut douter : nos cheminots, notamment, resteront encore les mieux payés du continent.

Que cette adaptation soit salutaire, il suffit de penser qu'elle vaudra 26 millions d'économies annuelles à la Confédération. Qu'elle soit une œuvre d'élémentaire justice envers la nation, c'est ce que proclame avec une trop sérieuse évidence la circonstance qu'il faudra trouver ailleurs 120 à 130 millions — cinq fois plus — pour rétablir l'équilibre budgétaire et faire face aux charges de crise.

L'hésitation n'est pas permise : elle compromettrait l'avenir.

Pour ses finances, pour ses crédits, pour son crédit, le peuple suisse votera OUI

le 28 mai prochain.

PILET-GOLAZ, conseiller fédéral.

Aux Assises fédérales de Genève

Le procès Léon Nicole et consorts

La Cour d'assises fédérale qui siège à Genève dès le 15 mai pour statuer sur le cas d'un certain nombre de gens impliqués dans les tragiques événements du 9 novembre à Genève, verra comparaître devant elle les accusés.

1. Les actes indiqués ci-dessous sont mis à la charge des accusés : L'assemblée du parti socialiste de la ville de Genève en date du 8 novembre 1932 a décidé, sur la proposition de l'accusé Nicole, de troubler par la violence la réunion de l'Union nationale annoncée pour le 9 novembre. A l'occasion de cette assemblée, Nicole et Isaak incitèrent l'assistance à former des attroupements et à exercer des actes de violence contre les organes de la police. Les participants à l'assemblée furent d'accord avec cette manière d'agir. Isaak conseilla à Bæriswyl, immédiatement après l'assemblée, de confectionner des matraques. En vue de la manifestation contre la réunion projetée par l'Union nationale et afin d'exercer des violences contre les pouvoirs de l'Etat, Isaak et Bæriswyl fabriquèrent des matraques qu'ils mirent à la disposition des assaillants. Isaak se procura aussi du poivre et le mit également à disposition dans le même but. Bæriswyl, Dupont et Millasson furent initiés, après l'assemblée, aux attaques qui avaient été envisagées contre la police. Le soir du 9 novembre, les manifestants,

qui s'étaient préalablement concertés, se réunirent vers le barrage que la police avait établi à la rue de Carouge près du boulevard du Pont d'Arve en vue de protéger la réunion de l'Union nationale. Nicole, Lebet et Tronchet Lucien, dirigeants des partis socialistes, communistes et anarchiste, tinrent à la foule surexcitée des discours révolutionnaires. Nicole prit la parole deux fois et adressa entre autres à la foule, en l'appelant à la révolution, la recommandation : « Tenez la rue, tenez-la bien. » Lebet et Tronchet Lucien prononcèrent des appels révolutionnaires du même genre. Millasson somma la foule de rompre le barrage. De même Dupont la somma d'avancer dans la direction du barrage. Immédiatement à la suite des appels de Nicole et de Millasson, la foule attroupée emporta violemment le barrage et, à cette occasion, des agents de police furent blessés.

La foule put encore une fois être repoussée. Mais lorsque les voies de fait des assaillants augmentèrent encore d'intensité et que les forces de police risquèrent d'être débordées, le chef du Département cantonal de justice et police donna, à 21 heures, l'ordre d'appeler l'École de recrues III/1, que le Département militaire fédéral avait envoyée de Lausanne à Genève pour demeurer à la disposition du gouvernement cantonal. Lorsque la première compagnie sortit de caserne pour venir en aide à la police, la foule s'attroupa et attaqua les militaires d'une façon extrêmement brutale. Quelques individus dirigeaient l'attaque, qui fut exécutée méthodiquement. Des militaires furent maltraités et désarmés ; il y eut destruction et soustraction de matériel d'armée. En présence de cette violente attaque, la troupe se retira vers le Palais des Expositions, poursuivie de manifestants surexcités et menaçants. La vie de la troupe étant en danger, ordre fut donné, après sommation, de faire feu.

Parmi ceux qui attaquèrent la troupe, il a été constaté la présence des participants à l'attroupement ci-après désignés, qui se livrèrent à des voies de fait : Baudin, Daviet, Duboux, Hofer, Mätzler, Mégevand, Mahmoud, Pingera, Senn, Tronchet Pierre et Wüthrich.

2. Les divers actes mis à la charge des accusés sont la cause ou la conséquence de troubles qui ont amené une intervention armée de la Confédération. L'attaque contre la police et contre la troupe amenée au secours de la police, constitue un cas de révolte contre une autorité cantonale. Conformément à l'article 52 du Code pénal fédéral du 4 février 1853, les articles 46 et 48 du dit code sont applicables.

Nicole Lebet, Tronchet Lucien, Millasson, Dupont, Isaak, Daviet et Tronchet Pierre ont intentionnellement décidé ou provoqué publiquement d'autres personnes à former un attroupement et à résister par des voies de fait à l'autorité du canton de Genève. Ils se sont rendus coupables d'instigation éventuellement de provocation publique à la révolte et cela Nicole, Dupont, Millasson et Isaak après s'être concertés.

Baudin, Daviet, Duboux, Hofer, Mätzler, Mégevand, Mahmoud, Pingera, Senn, Tronchet Pierre et Wüthrich ont intentionnellement participé à un attroupement et manifesté par des voies de fait l'intention de résister à une autorité cantonale. Ils se sont rendus coupables de participation à la révolte.

Isaak et Bæriswyl, après s'être concertés, ont confectionné et livré des moyens d'attaque et se sont rendus par là coupables de complicité de révolte.

3. A côté de la peine prévue dans les dispositions légales, il y a lieu de prononcer, conformément à l'art. 3 c. p. f., la privation des droits politiques et, d'après l'art. 5 c. p. f., le bannissement pour les étrangers. Selon l'art. 202 de la loi du 27 août 1851 sur la procédure pénale fédérale, les objets saisis seront confisqués.

Réponse suisse au président Roosevelt

Voici le texte de la réponse de M. Schulthess, président de la Confédération suisse, au message du président Roosevelt : « A Son Excellence, M. Franklin-D. Roosevelt, président des Etats-Unis d'Amérique, Washington.

« Je m'empresse de vous remercier cordialement de l'important message télégraphique que vous avez bien voulu m'adresser mardi et dans lequel vous exposez les vues de votre gouvernement à l'égard de la Conférence économique. Le Conseil fédéral, qui a pris connaissance de ce message avec la plus vive sympa-

thie, se fait l'interprète du peuple suisse en saluant le nouvel effort que vous tentez pour empêcher la conférence du désarmement de sombrer dans un échec qui pourrait compromettre la paix du monde et qui laisserait peu d'espoir d'une issue favorable de la Conférence économique de Londres.

« (signé) SCHULTHESS. »

Pour l'évangélisation dans les montagnes du Thibet

Nous avons annoncé que deux religieux de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, MM les chanoines Coquiz et Melly, Valaisans, âgés respectivement de 32 et 28 ans, partiraient le 13 janvier de Marseille pour Hanôï (Tonkin) d'où ils remonteraient le fleuve Bleu afin de se diriger vers le col de Si-la, sur la route duquel ils bâ tiront un hospice, à quelque 3500 mètres d'altitude.

L'an dernier, nous dit la Liberté de Fribourg, les pères Melly et Coquiz ont fait un premier voyage pour étudier les possibilités que l'immense massif de l'Himalaya offre à leur apostolat. Le col de Si-la qu'ils ont choisi est le passage principal par où les pèlerins se rendent aux sanctuaires du Thibet.

Au cours de ce premier voyage, ils ont parcouru à pied, à cheval en ski, plus de 2000 kilomètres de régions désertes. Des brigands les attaquèrent, qu'ils réussirent à apaiser. L'imprécision des cartes de la région leur causa de grands déboires, d'extrêmes fatigues qu'ils surmontèrent avec une indomptable énergie. Il leur fallut deux mois pour traverser la série de sommets (de 4000 à 5000 mètres) qui séparent la vallée du Yang-Tsé-Kiang de celle de Mékong.

Le panorama de la Si-La rappelle, en plus grandiose, celui du Grand-Saint-Bernard : c'est une succession de pics, de terrasses étagées, de gorges étroites. C'est là que se dressera le nouvel hospice dont les deux hardis religieux ont dessiné les plans. Le matériel pour la construction de l'édifice sera transporté pendant l'été prochain et les travaux commenceront aussitôt. Ajoutons que les religieux emmèneront avec eux des chiens et que M. Marconi leur a fait cadeau d'un appareil de radio assez puissant pour les mettre en rapport avec le Grand-Saint-Bernard.

On ne peut que s'incliner devant le courage et la foi qui provoquent de si magnifiques entreprises.

M. Stucki, président du comité économique

Le comité économique de la S. d. N. s'est réuni pour une session à l'ordre du jour de laquelle figure entre autres un échange de vues sur la situation actuelle des relations économiques et commerciales et l'examen de la contribution à apporter cet été à la conférence monétaire et économique de Londres. M. Stucki, vice-président de 1932, a été élu président.

Uniformes, chemises et insignes politiques

L'ordonnance promulguée le 12 mai par le Conseil fédéral et interdisant le port d'uniformes stipule que les membres d'organisations politiques ne peuvent jusqu'à nouvel ordre porter des uniformes, parties d'uniformes, brassards ou autres insignes voyants qui les désignent comme membre d'une organisation politique. L'arrêté stipule en outre que le Département fédéral de justice et police décide en cas de contestation sur l'interprétation de l'interdiction, sur ce qu'il faut entendre par insigne de parti. Ces jours derniers le Département a reçu des diverses organisations des demandes de précisions. Des réponses données par le Département, il ressort que l'interdiction des uniformes ne sera pas interprétée d'une manière mesquine. Des chemises de parti comme les portent par exemple les fascistes italiens et les nationaux-socialistes allemands tombent sous le coup de l'interdiction. Par contre de petits insignes à la boutonnière, des épingles de cravate, des médailles, etc., peuvent être arborés sans inconvénient. Des surveillants de salle peuvent porter un brassard avec le mot surveillant, mais ces brassards ne doivent pas porter l'emblème du parti.

Transport de malades Coire-Londres en 5 heures

La « Swissair » fut chargée d'exécuter un transport de malades des Grisons à Londres avec W. Mittelholzer comme pilote. A l'Aéroport d'Ems près de Coire, un jeune Anglais, gravement

malade, venant de Davos en auto, fut transporté dans la cabine d'un trimoteur Fokker, où un lit avait été dressé. Après un court arrêt à Dübendorf, où les formalités de douane et de passeports furent réglées, l'avion reprit sa course de 880 kilomètres vers Londres où il atterrit après un vol direct de 4 h. 30. Le malade accompagné d'un médecin et d'une garde-malade, supporta fort bien ce voyage, qui aurait duré normalement 20 heures par chemin de fer et bateau.

Vu l'augmentation des transports de malades par voies aérienne en Europe, la « Swissair » s'est proposée d'aménager tout spécialement un de ses avions afin de procurer un transport sans aucune secousse ni vibration aux malades gravement atteints.



E. LINDI

Agent général



ALEXANDRIE

33, Rue Chérif Pacha

Téléphone 34-39

LE CAIRE

3, Rue Manshaet El Kataba

Téléphone 54133

J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.
Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur,
Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques.
Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.
Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich
LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de Devis. -- Inspections, Contrôle, Surveillance.

Hôtel Victoria

OBERHOFEN - Lac Thoune

Bonne Maison de familles.

Ouverture du 15 Mai au début d'Octobre.

Prix de pension Fr. 10.- à Fr. 15.- par jour.

Direct. TH. GRAEUB (du Grand Hôtel - Helouan)

AMATEURS de T. S. F. UN RADIO

NORA

vous offre le maximum de plaisir

En vente chez :

J. CALDERON

LE CAIRE : 118, Rue Emad El Dine.
ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH pour nettoyer et faire briller vos Autos.

SHELL FURNITURE POLISH pour vos meubles.

SHELL FLOOR POLISH pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD OIL pour tous besoins dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.



Lait en poudre demi-gras fabriqué par NESTLÉ, le seul aliment pour les enfants intolérants au lait maternel, en raison de sa composition dextri-maltosée.

Demandez l'avis de votre médecin. Produit se conservant parfaitement.

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.
Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.
La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle

Zurich BALE Genève

Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000

Toute opérations de banque aux meilleures conditions.

Affiliation en Egypte: BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE
Représentant à Alexandrie: R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL

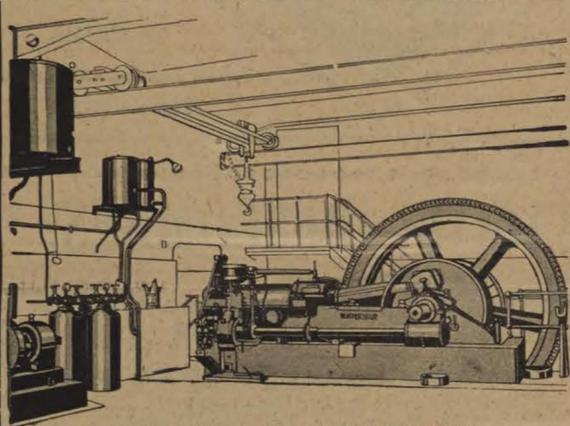
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche



Installation de Moteur Diesel S. L. M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs: The Egyptian Engineering Stores

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli
B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ
Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines WINTERTHUR

Moteurs Diesel S. L. M. Winterthur verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz et Gazogènes "S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs et Pompes à vide "S.L.M. Winterthur"
Installations fixes et transportables

Le coin du sourire

C'est la vie!

— Oh! je suis navrée de ce que vous m'apprenez là car, enfin, je croyais, comme tout le monde, que votre fille était fiancée à ce jeune homme plein de promesses?

— Hé oui... Mais il n'a pas tenu celle-là.

Le docteur Brissaud, qui était un joyeux tantaisiste, rencontra un soir, à dîner, chez des amis communs, une dame qui, au moment du café, le prit à part et lui dit:
— Ah! Docteur, mon mari est malade.
— Vraiment, Madame, et qu'est-ce qu'il a?

Je ne sais pas, Docteur, il se plaint toujours... Il est bien bas... Que faut-il lui faire pour le remonter?

Brissaud prend un air grave et laisse tomber ce seul mot:

— L'ascenseur!

Dans un magasin de gants:

La petite dame. — Mon Dieu, Monsieur, tout bien réfléchi... je les prends noirs... mon pauvre mari est si malade!

— Un emploi? Mais mon pauvre ami, depuis avant-hier j'ai reçu plus de deux mille sept cents demandes, vous arrivez trop tard.

— Justement, employez-moi pour les classer!

Un explorateur s'étant égaré dans la forêt équatoriale, ses compagnons partent à sa recherche.

Au bout de quelques jours ils se trouvent en présence d'un bon quarteron de sauvages auprès desquels ils s'enquirent du disparu:

— Toi bien connaître notre camarade, dirent-ils au chef de la tribu, lui grand et gros avec la barbe...

— Ah! si je le connais, répondit le noir avec un sourire satisfait... je crois bien... j'en ai mangé.

DRESDNER BANK

FONDÉE EN 1872 — Capital & Réserves R.M. 250.000.000

171 SUCCURSALES. — En Egypte: LE CAIRE - ALEXANDRIE
En Turquie: DEUTSCHE ORIENTBANK FILIALE DER DRESDNER BANK, Istanbul-Stamboul, - Galata, Izmir.

BANQUES AFFILIÉES:

BANCO GERMANICO DE LA AMERICA DEL SUD (DEUTSCH-SUED-AMERIKANISCHE BANK) avec Sièges en Espagne, Argentine, Paraguay, Chili, Mexique, Brésil.
MERCURBANK - WIEN, avec Sièges en Autriche.
SOCIETATEA BANCARA ROMANA, (RUMAENISCHE BANKANS-TALT) avec Sièges en Roumanie.
PROEHL & GUTMANN, Amsterdam.
AKTIEN-GESELLSCHAFT "LIBAUER BANK", à Riga et Libau.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.

Toutes Opérations de Banque
Correspondants dans le monde entier

The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'ÉGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.
Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



La Bâloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie

Une des plus anciennes

Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte:

R. OTT & Co.

3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88

Sous Agents au Caire: ALBALI & Co.

Rue Emad El Dine, Imm. "T"

Tél. 50919 - B.P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd:

DENIS N. MARKETOS

9, Rue Constantinieh Tél. 675 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.250.000.

OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS

AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CEMENTS d'ÉGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT

PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones Ataba 46028-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A. 5589

Ciment Portland Artificiel
Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien
CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Béni-Mazar, Béni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison

Elie Banoun & Max Feigenbaum
Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Adresse Télég.: BULWARK

JULES & HENRI FLEURENT

Maison fondée en 1878

42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

AUTOMOBILISTES

C. DENIS JACQUILLARD

Spécialiste du pneu

Doublage et Réparation

des Pneumatiques et Chambres à air

Pneus neufs

Réparations Mécaniques d'Automobiles

18, rue Borsa / Tewfikieh / Imm. Gaage Semi amis / Tél. 44767

Consultez le, vous serez toujours satisfait.

Garanti son travail.

Société Misr pour l'Exportation du Coton

(EX LINDEMANN)

ALEXANDRIE

Fue Stamboul, Immeuble Banque Misr

Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique: "MILCOTON"

Correspondants:

LINDEMANN & Co.

Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent:

MERKLE & Co.

Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...

Suisses pour passer en famille une

journée heureuse et saine. Venez au

Mariout, descendez à IKINGI à

l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine,

un bon accueil.

Il y fait toujours Dimanche...

OSCAR GREGO ASSURANCES

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106

LE CAIRE: Tél. 3613. - B.P. 984

Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terrestres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives Ouvrier. - VIE. - Responsabilité Civile. - Bagages. - Vol-Bris de Glaces. - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messager. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:

CALEDONIAN INSURANCE Co.

(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

THE NETHERLANDS

(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM

(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

"LEVANT"

Insurance et Reinsurance Coy et au Lloyds.

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industries et des Entrepreneurs.

Visitez LAUSANNE au bord du

LAC LÉMAN et le

LAUSANNE - PALACE - HOTEL

La plus belle situation de LAUSANNE

Luxe, Confort, Convenance, Bien-être.

Télégr. Palace.

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000

Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit L.Eg. 1.000.000

„ versé „ 500.000

Réserve ordinaire „ 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - BIBEH - DEIROUT

FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAHR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Alexandrie - Le Caire - Port-Saïd

délivre des LETTRES de CRÉDIT pour toutes les VILLES D'EAUX

et pour le MONDE ENTIER

Il conserve vos BIJOUX, VALEURS et DOCUMENTS PRECIEUX

dans son INSTALLATION MODERNE de COFFRES-FORTS

dont il loue des compartiments à des CONDITIONS TRES AVANTAGEUSES

En Egypte

Les droits du port d'Alexandrie

On se rappelle que S. E. Georges Zaniniri pacha avait soulevé la question au Sénat et que les compagnies de navigation avaient formulé des plaintes au sujet des droits de port dont ils demandaient la diminution. On se rappelle aussi que leurs bateaux préféraient maintenant accoster à Port-Saïd, les conditions faites par la Compagnie du Canal de Suez, qui contrôle ce port, étant plus avantageuses. Les autorités compétentes, saisies de ces plaintes, les ont examinées et elles viennent de soumettre au Ministère des Finances les suggestions suivantes :

Les bateaux de touristes

L'Administration des Ports et Phares estime que c'est là une question indépendante et n'a aucune relation avec la réduction demandée par les autres navires en général. C'est que les droits qui sont perçus par la Compagnie du Canal sur les bateaux de touristes jetant l'ancre à Port-Saïd sont inférieurs à ceux perçus dans le port d'Alexandrie, d'où la diminution du nombre des bateaux de touristes qui mouillent dans le port d'Alexandrie.

Les droits perçus à Port-Saïd étant de deux centimes or par tonne et par jour, avec exemption du paiement des droits du premier jour, l'Administration propose qu'un droit d'un centime or par tonne et par jour soit perçu dans le port d'Alexandrie.

Les autres navires

En ce qui concerne, les autres navires, l'Administration propose, par mesure d'équité, que la réduction soit équivalente aux droits perçus sur les bateaux en transit. L'application d'une telle réduction se traduira par une diminution de L. E. 3.000 à 3.500 par an dans les recettes.

D'ailleurs, l'Administration a demandé aux directeurs des ports de Marseille et de Gênes le tarif des droits perçus dans ces deux ports, et qui ont servi de base aux suggestions soumises au Ministère des Finances.

Le réservoir de Djebel el Awlia

Le Conseil des Ministres réuni, sous la présidence de S.E. Ismail Sedky pacha, a pris connaissance du rapport de S.E. Mohamed Chafik pacha, ministre des Travaux Publics, relatif aux offres reçues pour la construction du réservoir de Djebel el Awlia.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le ministre des Travaux Publics donne la préférence à l'offre de M. G. W. Gibson.

Au début de la réunion, le Conseil des Ministres a abordé l'examen de la note du Ministre des Travaux Publics; examen qui a absorbé la plus grande partie de la réunion.

Et le Conseil des Ministres s'est rallié à l'avis du Ministre des Travaux Publics.

M. G. W. Gibson est déclaré adjudicataire des travaux du réservoir de Djebel el Awlia pour la somme de L.E. 2.078.086 s'il emploie le ciment anglais et de L. E. 2.089.116 s'il emploie le ciment égyptien.

Le Conseil des Ministres exige de M. Gibson de lui soumettre le nom de la Société qui exécutera les travaux et met comme condition, ait déjà exécuté des travaux similaires.

Comme c'était à prévoir, le gouvernement a donné la préférence à l'offre la plus avantageuse.

Et l'on ne peut que féliciter le gouvernement d'avoir choisi M. Gibson pour lui confier l'entreprise du réservoir de Djebel el Awlia. D'ailleurs, M. G. W. Gibson est parfaitement au courant de telles affaires et a déjà entrepris un certain nombre de grands travaux de ce genre au Soudan. C'est lui qui a construit le réservoir de Sennar et qui a exécuté tous les grands travaux d'irrigation dans la Ghézireh.

La ligne ferrée du Caire à Suez

Profitant de son passage au Caire, Abbas Sidi Ahmed, Gouverneur de Suez, a eu un entretien avec Mahmoud Cheker bey, directeur général des Chemins de fer, et a examiné avec lui la question de l'amélioration des communications entre le Caire et Suez.

En effet, le gouverneur de Suez, qui a pris l'initiative de faire construire un superbe casino à Suez, tient à attirer dans cette ville le plus grand nombre possible de villégiaturants pendant la saison d'été.

Le directeur général des Chemins de fer lui a expliqué que l'Administration a déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour réparer la ligne ferrée et acheter les voitures automobiles légères qui circuleront sur cette ligne.

Il a ajouté que, sauf imprévu, il sera possible de voyager entre le Caire et Suez, sur cette ligne à partir du mois de juillet prochain.

La réparation de la ligne entraînera une dépense de 20.000 livres.

Quant aux tarifs des voyages, il sera calculé sur la base des prix qui ont été récemment approuvés par le Conseil des Ministres, c'est-à-dire à raison de 5 millièmes le kilomètre en première classe, de deux millièmes et demi en deuxième classe et d'un millième et quart en troisième classe.

La ligne ayant une longueur de 125 kilomètres, le tarif sera donc de P.T. 62 1/2 en première classe, P.T. 31 1/2 en deuxième classe et P.T. 16 en troisième classe.

Et par suite, le billet aller-retour sera calculé sur la base d'un billet et quart.

Aux Gardes-Côtes et Pêcheries

Le directeur technique des Pêcheries vient d'utiliser un avion militaire égyptien pour aller à Siwa examiner le résultat de repeuplement, en poissons, des sources dans l'oasis de Jupiter-Ammon. Cette oasis jouit d'une sollicitude particulière de la part de Sa Majesté le Roi, et des autorités.

Nous avons le plaisir d'annoncer la pleine réussite du projet.

En voici quelques détails :

Dans l'été de 1931, le Dr. Hussein Faouzi s'est rendu à Siwa faire des études préliminaires afin de considérer la possibilité de repeuplement des sources.

Au printemps de 1932, et grâce à la collaboration de la Royal Air Force, il a pu utiliser un avion (modèle Victoria) pour transporter 600 poissons adultes (de 14-18 cms.) pêchés du lac Mariout.

Il fut possible ainsi de distribuer 500 poissons vivants dans les sources de l'oasis, 100 poissons étant morts en route.

Dans les quelques jours qui s'ensuivirent, 300 poissons ne purent résister aux conditions nouvelles. Il ne fallait compter, désormais, qu'avec les 200 survivants.

Dernièrement, à la suite de son voyage à bord de l'avion militaire égyptien, le directeur des recherches a eu le plaisir de constater que les 200 poissons se sont reproduits, et leurs progénitures se chiffrent par milliers, de tout âge.

Le congrès international d'aviation au Caire

On sait que le Congrès International d'aviation doit se réunir au Caire le 17 décembre prochain.

A cet effet, une note est soumise au Conseil des Ministres pour demander son approbation.

La note signale qu'au congrès international d'aviation tenu, l'an dernier, à La Haye, des délégués de l'Egypte avaient demandé que le prochain congrès soit tenu au Caire.

Cette demande ayant été acceptée avec enthousiasme et étant donné que l'Egypte ne peut retirer que des profits, le Ministère des Communications sollicite l'approbation du Conseil des Ministres.

Par la même occasion, le Ministère des Communications demande l'ouverture d'un crédit de trois mille livres pour faire face aux dépenses de l'organisation de ce congrès.

D'autre part, l'Administration des Postes émettra une série de nouveaux timbres.

L'enseignement secondaire

A plus d'une reprise, les Chambres ont signalé que les programmes d'études de l'enseignement secondaire étaient surchargés et que certaines des matières prévues sont au-dessus de la capacité des élèves.

Convaincu de cette vérité, S.E. Mohamed Hilmi Issa pacha, ministre de l'Instruction Publique, désirant que le niveau de l'enseignement soit de plus en plus relevé, a estimé que le meilleur moyen était d'alléger les programmes actuels de manière à ce que les élèves puissent bien étudier les matières essentielles et fondamentales et n'aient plus le souci de perdre beaucoup de temps à étudier des matières qui sont au-dessus de leur capacité et qui, de plus, ne sont d'aucune utilité dans la vie pratique.

Aussi, le ministre vient d'instituer un comité qui sera placé sous sa présidence en vue d'alléger le programme de l'enseignement secondaire. Ce comité commencera bientôt ses travaux de manière à ce que le nouveau programme soit appliqué dès la prochaine année scolaire.

Excellente initiative qui sera très favorablement accueillie par le personnel enseignant qui n'a cessé, à l'instar des Chambres, de signaler l'encombrement de ce programme.

La situation de la Compagnie du Canal de Suez

L'Assemblée Générale de la Compagnie du Canal de Suez devant avoir lieu le 12 juin, le Journal des Débats publie un résumé du rapport du Conseil d'administration, disant que la situation est relativement favorable, à la suite de très sérieux efforts économiques et de sacrifices, consentis au cours des années de prospérité.

La Compagnie du Canal de Suez poursuivra sa politique traditionnelle, faisant la solidité de la Compagnie.

Le mouvement maritime de 1932 marque une diminution du tonnage de 5,6 0/0 sur 1931. Mais des indices de production se retrouvent dans les divers pays du voisinage de nouveau au début de 1932.

Les recettes sont en diminution de plus de 145 millions sur celles de 1931 et les dépenses en diminution de plus de 26 millions sur 1931. Le Conseil propose d'affecter cinq millions de francs à l'amortissement des bâtiments et six millions au fonds des assurances et imprévus.

Le dividende brut est fixé à 510 francs par action de capital.

L'immigration en Egypte

Le ministère de l'Intérieur a adressé une note à tous les consulats d'Egypte à l'étranger leur demandant de lui soumettre, avant d'accorder le visa, toute demande d'immigration en Egypte.

Ceci a pour but d'éviter les émigrants qui pourraient être une charge pour le pays.

Sidky pacha et Mohamed Mahmoud pacha ont une entrevue

Pour la première fois, depuis de nombreux mois, Ismail Sidky pacha et Mohamed Mahmoud pacha sont venus en contact direct.

Ils se sont rencontrés au Club Mohamed Aly et ont eu une longue entrevue.

Celle-ci fut arrangée par les soins d'Adly Yéghen pacha.

On s'attend à ce que la suite de cette entrevue, le procès intenté par Sidky pacha contre Mohamed Mahmoud pacha soit rayé.

L'amélioration du service des Chemins de fer

Les recettes de l'administration des Chemins de fer de l'Etat se sont élevées durant l'année financière écoulée à L. E. 4.666.000 soit une diminution de L. Eg. 236.000.

D'autre part, il a été décidé que les deux trains express dont l'un quitte Le Caire à midi trente et l'autre Alexandrie à midi couvriraient le trajet en deux heures 50, au lieu de trois heures 15 minutes. Les voyageurs prenant ces trains paieront un supplément de 50 millièmes.

Enfin, le directeur général des Chemins de fer examine un projet tendant à établir deux trains rapides qui feraient le trajet entre Alexandrie et la capitale en deux heures.

Le supplément à payer sur ces trains sera de 250 millièmes.

Une nouvelle pièce de monnaie

Le Conseil des ministres vient d'approuver la proposition du ministère des Finances tendant à frapper et à mettre en circulation des pièces de 2 1/2 millièmes en nickel.

Le ministère des Finances déclare que par suite de la crise et de la baisse des prix, particulièrement ceux des articles alimentaires, la nouvelle pièce de 2 1/2 millièmes était devenue une nécessité.

Le décret royal approuvant cette mesure a été promulgué.

Actuellement les pièces de monnaie ayant cours légal en Egypte sont celles de P.T. 500, 100 et 50 en or, les pièces de P.T. 20, 10, 5 et 2 en argent, celles de 10, 5, 2 1/2 et 2 millièmes en nickel ainsi que celles de 1 millième et de 1/2 millième en bronze.

Un bon conseil

Les deux sœurs

Prenez garde, nous sommes inséparables. Moi, je m'appelle la POUDRE SUISSE, ma sœur la CREME BOROLAN. Nous revenons chaque été pour prévenir et guérir les irritations de la peau. Dans n'importe quelle affection: un peu de Crème Borolan, un peu de Poudre Suisse, la guérison est certaine. Exigez-nous partout et refusez les imitations ou substitutions qui ne sont que des produits sans valeur.

Adresse principale: WEISER'S - PHARMACY, ainsi que toute droguerie et pharmacie d'Egypte.

ASSUREZ-VOUS
AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE
ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :
Rue Centrale No. 1, Tél. No. 1556. B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE!

FOR
STRAIGHT-LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL
MOTOR OIL

Lower Consumption.... Better Body.... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540



Établissements de Constructions

Mécaniques et Fonderie

D. MARLIA

V. & G. MARLIA, Succ.

181, Rue Choubrah. — LE CAIRE

— Tél. 52472 —

SPÉCIALITÉS :

Machines et accessoires pour les Usines d'égrenage de coton. — Machines spéciales pour l'industrie textile, pour la minoterie, pour la fabrication des carreaux en ciment, etc. — Réparation de tout genre de machines et moteurs. — Poulies et accessoires pour transmissions. Tuyauteries en fonte et en fer. — Chaudronnerie et charpentes métalliques. — Fonderie en tous métaux.

Fournisseurs du Gouvernement et des principales Maisons et Usines en Egypte.



SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.

SOUS LA RAISON

A. I. MANTACHEFF & Co.

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE
« TONELINE »

HUILES
pour Autos
« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES
pour toutes Industries.

ابرخوف



TRADE MARK

Agence principale pour
l'Egypte, Soudan, Syrie
Chypre et Palestine

ALEXANDRIE :
1, Rue Eglise Debbane
phones 7018-7019 - 7020

Succursales :
Caire, Beyrouth & Jaffa
Dépôts et Agences
dans toutes les villes

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS
pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : **AU CAIRE (Abbassieh)**

Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 — LE CAIRE

Mosseri, Curiel & Co

ALEXANDRIE : 7, Rue de la Gare du Caire.

LE CAIRE : Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENTS DES MAISONS :

MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough

INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres

et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne.



DE LA FUMÉE SANS NICOTINE!

80% DE LA NICOTINE ÉLIMINÉS DE
LA FUMÉE ET NON DU TABAC PAR
UN BOUT-FILTRE CELLULOSE.

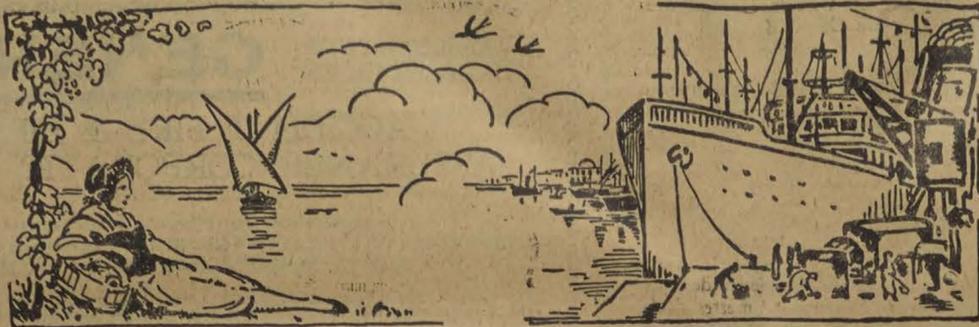
AUCUNE COMPARAISON AVEC DES
CIGARETTES «DÉNICOTINISÉES» OU
PAUVRES EN NICOTINE.

Filtera

ED. LAURENS
ALEXANDRIE

P.T. 4,5 NET

Les Suisses en Palestine et en Syrie



EN PALESTINE

Une colonie juive-chrétienne

Tandis que le Comité Exécutif Sioniste, assisté par les principales organisations israéliennes de Jérusalem et de Tel-Aviv, multiplie ses initiatives en vue de rendre possible l'immigration en Palestine d'un grand nombre de Juifs de l'Allemagne, à Saint-Jean-in-Montana, patrie du Précurseur du Messie, s'est réunie une commission d'étude pour discuter la possibilité d'établir en Terre-Sainte une colonie formée exclusivement d'Israélites devenus chrétiens.

Cette assemblée fut présidée par Mr. Léon Levison, chef de l'Alliance Internationale Hébreu-Chrétienne.

Ce n'est, pourtant, pas la première fois qu'un tel projet est pris en examen. Il y a quelques années, on avait déjà décliné en Palestine un mouvement analogue qui, cependant, s'était arrêté presque tout de suite à cause de la polémique qui s'ensuivit dans la presse du pays au sujet de l'état civil d'un juif qui abandonne la foi de ses pères. Certains soutenaient, en effet, que du fait de sa conversion au christianisme un Israélite cessait d'être juif, tandis que d'autres étaient d'avis que le changement de religion ne pouvait avoir aucun effet dans le domaine de la nationalité ou de la race.

En tout cas, la nouvelle tentative pour la constitution d'une colonie hébraïque-chrétienne rencontre peut-être aujourd'hui un milieu plus favorable, étant donné les derniers événements d'Allemagne.

Un Congrès des extrémistes

Le Parti de l'Indépendance Palestinienne, qui constitue le groupement politique dirigé par les Arabes extrémistes, a tenu à Jaffa un grand Congrès extraordinaire auquel sont intervenus à peu près 500 délégués. L'assemblée a examiné la situation générale du pays, arrivant à la conclusion que le gouvernement anglais à Jérusalem est pire que celui de la Turquie des Sultans.

Les orateurs qui se sont suivis à la tribune ont insisté surtout sur la nécessité d'un mouvement national extrémiste pour atteindre les revendications patriotiques des indigènes, et ont dénoncé la tactique de la Puissance Mandataire qui cherche à empêcher la formation du front unique parmi les Arabes de Terre-Sainte, en favorisant les partis politiques modérés contre les intransigeants.

Un Film sur les Lieux Saints

Pour mieux faire connaître dans tout le monde chrétien les Lieux Saints de l'Evangile surtout au cours de cette année, XE. Centenaire de la Passion de Jésus, les Français de la Custodie de Terre-Sainte ont préparé 600 tableaux sur pellicule qui pourront être projetés comme un film en donnant tous les endroits où se déroula la vie et la mort du Christ. C'est une forme de pèlerinage qui accompagne Jésus en Palestine des son berceau jusqu'à son sépulcre.

Couture

Maison Béline

26, Rue Cherif Pacha. — Tél. 361
3ème étage (ascenseur).

Riche collection de modèles de Paris

Prix de façon : Robe de jour à partir de P.T. 80.- Robe de soir et Manteaux P.T. 100.

Corsets sur mesure.



Adr. Télégraphique : "FASTOTEL" | Téléphones : 30 et 31

B. P. No. 529

Hôtel de 1er Ordre

100 Lits
20 Chambres de bain privées
Appartements privés

Chauffage Central et eau courante chaude & froide dans toutes les chambres

Restaurant - Bar - Salon de Thé

Cuisine et Service impeccables

Tous les après-midi et soirs orchestre à cordes

Découvertes archéologiques

Le Dr. Grant, Directeur de l'Expédition Archéologique de Haverford, qui s'est chargé d'une campagne systématique de fouilles à Rumeileh, l'ancienne Beth Shemes de la Bible, a eu le bonheur de découvrir un document assez intéressant au sujet des relations entre la Palestine et l'Egypte dans les temps les plus éloignés.

Il s'agit d'un scarabée matrimonial préparé à l'occasion du mariage entre Amenhotep III et la Reine Tiy, de la même façon qu'aujourd'hui l'on frappe des monnaies spéciales pour commémorer des événements d'importance extraordinaire.

L'épouse était très probablement originaire de Phénicie et le couple royal devait nourrir un intérêt particulier soit pour la Palestine soit pour la Syrie. Amenhotep III fut le père d'Ikhnaton, l'empereur philosophe de la Vallée du Nil dont la fille devint la femme de Toutankamon.

Le scarabée est de dimensions assez grandes et reproduit dix lignes d'écriture hiéroglyphique dans lesquelles l'on célèbre l'union de Amenhotep III avec Tiy et l'on mentionne les frontières septentrionales et méridionales de l'Egypte.

AVIS

Les Suisses de Palestine sont priés de bien vouloir communiquer à notre correspondant à Jérusalem, M. le Dr. Mombelli (P.O.B. 406 Tél. 777) toutes les nouvelles qu'ils aimeraient voir publiées dans le Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient.

Nous serions heureux de voir grâce au dévouement du Dr Mombelli et à la collaboration ainsi établie, se resserrer toujours d'avantage, les liens qui unissent le Journal Suisse à la colonie helvétique palestinienne.

EN SYRIE

Le Centenaire de Lamartine

A Bteidin eut lieu la cérémonie d'aposition de la plaque commémorative du voyage de Lamartine au Liban.

Le Président de la République et Mme Dehbas, les représentants du Haut-Commissariat Français de Beyrouth, un bon nombre de notabilités et une caravane d'admirateurs du grand écrivain venus exprès de France, participèrent à cette manifestation littéraire du souvenir.

La plaque de bronze, offerte par la Revue du Liban, de Paris, a été apposée sur la chambre qu'avait occupée Lamartine. Elle porte l'inscription suivante : « Dans ce palais eut lieu l'entrevue de Lamartine avec l'Emir Béchir. 1833-1933 ».

L'archevêque de Tripoli

Le sacre de Mgr. Antoine Abed, le nouvel archevêque maronite de Tripoli, a eu lieu à Bkerké au milieu d'une nombreuse assistance de personnalités officielles et de notabilités du Liban Nord.

Dans l'après-midi, un cortège, comprenant une cinquantaine d'automobiles, s'est formé pour conduire Mgr. Abed à Tripoli, où il fit une entrée solennelle. Une foule considérable a acclamé le nouveau Prélat.

(à suivre).

En Abyssinie

VOYAGE VERS L'INCONNU

Par A. Perrenoud

(Suite des Numéros précédents)

Sous le soleil torride nous traversons la grande savane herbeuse et la grande distraction est de contempler les troupeaux d'antilopes qui fuient de chaque côté de la voie, longues cornes effilées, petit derrière blanc, pattes fines et nerveuses, elles font un temps de galop avant de se retourner pour nous contempler de leurs grands yeux noirs.

Piquées sur la plaine, les termitières semblent les meules de foin de cette prairie immense dont elles dévoreront les végétaux. Et les heures passent, les troupeaux se succèdent, les troupeaux d'antilopes se ressemblent, les trombes de poussière continuent de monter partout pareillement au ciel et lentement on s'assoupit dans la chaleur du wagon. Antilopes, termites, poussière... le marchand de sable a passé.

Diré-Daoua, première ville en territoire abyssin, le train ne va pas plus loin ce soir et chacun descend pour passer la nuit à l'hôtel de son choix, non sans passer tout d'abord à la douane. Visite rapidement menée : « Ouvrez tout... qu'est-ce que ou ceci, et cela, à quoi sert ceci? combien vaut le tout? Vous avez à payer tant de dollars ». Inutile de rouspéter, on risque de faire augmenter la note, qui n'est d'ailleurs pas méchante. « Emballez, payez, partez ».

Nettoyage à fond, toilette complète bien nécessaire, et c'est l'heure du dîner. Ensuite il fait nuit et il faut remettre au lendemain le tour de la ville; j'ai pourtant eu le temps de faire connaissance avec un compatriote qui très volontiers me pilotera le lendemain car j'ai décidé de m'arrêter quelques jours au lieu de continuer immédiatement sur la capitale.

Diré-Daoua est nichée au creux des montagnes et n'a dû la vie, comme Djibouti, qu'au seul chemin de fer, qui l'a créée de toutes pièces pour y installer son personnel et ses ateliers. Les hôtels sont venus tout naturellement puisqu'à l'époque c'était le terminus et que maintenant on y passe toujours la première nuit et quelques commerçants ont suivi. Tout cela forme un village européen de quelque 800 habitants, assez étendu avec beaucoup de verdure. Les fruits y sont excellents et changent agréablement des conserves de Djibouti. Née spécialement pour le chemin de fer, cette petite ville en dépend entièrement; tout son commerce est constitué par le transit des cafés et des peaux de Harrar qui viennent ici pour descendre à la côte. Le tour en est vite fait et, à part la végétation différente et le soleil plus chaud rien ne la distingue d'une petite bourgade du Midi, avec ses cinq rues principales convergentes sur la place de la gare; ses petites maisons sans étages, la plupart avec leur jardin, sa vie calme et tranquille, comme celle de la Provence en été.

Groppi
Midan Soliman Pacha - Le Caire
TOUS LES JOURS
Spectacle de Variétés
Matinée 6 h. 30 — Soirée 10 h.
ce soir et jours suivants
Le Fameux Ballet «DERUJINSKY». — 8 danseuses

L'Assicuratrice Italiana Compagnie Anonyme d'Assurances et de Réassurances
Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,9
Siège à MILAN
ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899
ASSURANCES ACCIDENTS: Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.
Agence Principale au CAIRF Midan Suarès, 3.
B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba
Agence Principale à ALEXANDRIE Passage Chérif, No. 8a
B.P. 298 - Téléphone 25-36

DIMITRINO & C^o
Rois des Cigarettes de Luxe
Egypte Le Caire

Sans filistes 1933
avez-vous acheté un nouvel appareil ?
Vous désirez posséder Le Meilleur Récepteur PHILIPS
Vous demandez « de bonnes marchandises » pour votre « bon argent »
Vous avez raison
Les récepteurs PHILIPS à Super-inductances sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.
PHILIPS
signifie...
SELECTIVITÉ...
INTENSITÉ...
PURETÉ SONORE...
QUALITÉ INÉGALÉE...
MANIEMENT SIMPLE
Economie Incroyable
Super - Inductance

THE LONDON HOUSE 14 Rue Sésostris, ALEXANDRIE Téléphone 3171
LES PLUS GRANDS TAILLEURS DE LA VILLE
Grand assortiment de tous genres de TISSUS ANGLAIS.
FLANELLES grises, PEIGNÉS de saison.
TOILES blanches et de couleur, SOIE, etc.
Le travail le plus consciencieux et le plus élégant, au prix le plus modéré
Echantillons à disposition.

Filature Nationale d'Egypte
SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
ALEXANDRIE
Capital & Réserves : L. Eg. 384.000
Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie & Teinturerie.
Production annuelle en Filés : Lbs. 10.000.000
Production annuelle en Tissus : Yds 15.000.000
Nombre d'Ouvriers 3.000
Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684
Magasins de vente à Alexandrie : Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

REINHART & C^o
La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la "Winterthur" savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.
Agents Généraux pour l'Egypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424
DÉPARTEMENT ASSURANCES

Buvez tous :
La reine des EAUX DE TABLE
S. PELLEGRINO.
Dépositaires : EREDI ALBERTINI
Alexandrie - Caire

DANS NOS COLONIES

A ALEXANDRIE

SOCIÉTÉ HELVETIA

Le Comité a l'honneur d'aviser les Dames membres de la Société « Helvetia » que les réunions des lundis après-midi à l'Ouvroir se tiendront dès le 26 mai tous les vendredis après-midi chez Mme Th. Weidmann, la Présidente, rue Bolbetine No. 20 Camp de César.

LE COMITÉ.

Société Suisse d'Alexandrie

Avis aux Obligataires

Messieurs les porteurs d'obligations 5 % de la Société Suisse d'Alexandrie sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire des Obligataires, convoquée et réunie le Mercredi 3 Mai 1933 à l'effet de procéder à la désignation d'un nouveau trustee en remplacement de Mr. Arthur Baerlocher, démissionnaire, a désigné à l'unanimité Mr. Jean Simmen comme nouveau trustee.

En conséquence, les fonctions de trustee des obligataires de la Société Suisse d'Alexandrie, telles qu'elles sont précisées au contrat authentique passé le 29 Mars 1917, sub. No. 818 au Greffe des Actes Notariés du Tribunal Mixte d'Alexandrie, seront désormais remplies conjointement par Mr. Hans Kupper, précédent trustee, et Mr. Jean Simmen, nouveau trustee.

Le Président : (s) R. Rahm.

CLUB NAUTIQUE SUISSE

Une Assemblée Générale aura lieu samedi prochain 27 Mai à 6 heures p.m. au Club Nautique à Ras el Tin, avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée.
- 2) Admissions.
- 3) Communications du Comité : Achat éventuel d'un canoc.
- 4) Divers.

Le « Mutz » est déjà à l'eau et les membres pourront ainsi effectuer une sortie soit à voiles, soit à rames avant l'Assemblée.

NAISSANCE

Mr. et Mme C. Stadelmann ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille.

EVA

Nous présentons aux parents nos meilleurs vœux pour cet heureux événement.

ECOLE PRIMAIRE SUISSE D'ALEX. Ecole Secondaire

Avis est donné à tous les parents que l'Assemblée Générale Extraordinaire de 8 Mai 1933 a décidé la création d'une Ecole Secondaire.

La première année de cette Ecole Secondaire commencera au début d'Octobre prochain.

L'écologie a été fixé à L.E. 2 par mois d'école.

Les enfants dont les parents sont de condition modeste pourront bénéficier du « Fonds Jacot » à l'Ecole Secondaire comme à l'Ecole Primaire.

Les élèves quittant l'Ecole Secondaire après la première année pour continuer leurs études en Suisse, pourront bénéficier des Bourses scolaires durant deux ans. S'ils quittent l'Ecole Secondaire après la deuxième année ils pourront bénéficier des Bourses pour une année.

L'Ecole met au concours : 1) Un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue Allemande pour l'enseignement de l'Allemand et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire.

2) un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue française pour l'enseignement du français et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire (le titulaire assumera la charge de Directeur de l'Ecole).

3) un poste de professeur (primaire ou secondaire, dame ou monsieur) de langue française pour l'enseignement des sciences et des mathématiques aux deux classes primaires et à la classe secondaire.

Les candidats doivent être de nationalité suisse.

Pour conditions s'adresser à Mme R. Landerer, Rue Bolbetine No. 30. Présidente du Comité. (Tél. No. 66-93)

AVIS AUX PARENTS

Nous avons appris qu'une ou deux familles suisses ne peuvent envoyer leurs enfants à notre Ecole, parce que habitant à une distance trop éloignée. Ces parents sont priés de s'adresser au Comité de l'Ecole, qui d'accord avec eux, s'efforcera de remédier à la situation.

TROUVÉ

sur la veranda du Club Nautique Suisse une plume-réservoir en or.

Pour tous renseignements s'adresser à F. Bertolf c/o Jacob-Descombes, 8, rue Nébi Daniel, Tél. 4987 e.v.

14ème Rapport de l'Helvetia sur l'exercice 1932

— Notre Société, au cours de l'année 1932 a distribué, à nos protégés et aux pauvres d'Alexandrie, 300 pièces de lingerie et de vêtements, faits à notre Ouvroir et 133 pièces de lingerie et de vêtements usagés.

— Nous avons aussi donné 16 mètres d'étoffe pour lingerie, 59 mètres de castor pour robes de chambre, 48 mètres de lainage pour robes, 17 mètres de flanelle de coton pour chemises d'hommes et 14 draps de lit.

— Le Comité a pu distribuer à Noël 57 paquets, grâce aux dons de quelques personnes généreuses, auxquelles le Comité présente ici ses vifs remerciements.

— Le nombre de nos ouvrières, venant chercher du travail régulier à notre Ouvroir, a été de 12.

— Des aumônes mensuelles ont été distribuées, au cours de l'année à 42 personnes.

— Sur le nombre de nos protégées il y a 9 suisses, 5 d'origine Suisse, ayant épousé des étrangers, les 28 autres sont de différentes nationalités.

— Nous continuons à payer les frais de l'institution des sourds et muets à St. Gall pour une petite fille dont la mère est d'origine suisse.

— Le loyer, ainsi que 2 trimestres à la Compagnie des Eaux, ont été payés par nous pour une de nos protégées suisses.

Nous avons contribué à payer le loyer et nous sommes venues en aide à une famille suisse dans la peine.

— Nous avons contribué à payer le loyer pour 2 de nos protégées d'origine étrangère.

— Nous continuons de payer la pension à l'Asile des Vieillards à Bacos, pour une de nos protégées d'origine suisse.

— Grâce à la caisse thé, deux vieilles femmes, et un vieil homme ont pu continuer à acheter du lait et nous avons pu payer des notes de pharmacie et donner des aliments fortifiants à plusieurs personnes. Nous remercions donc très vivement les personnes qui ont la bonté de venir prendre le thé à l'Ouvroir.

— Ne pouvant, à notre grand regret répondre au grand nombre de demandes de secours, nous avons cru bien faire de distribuer, au lieu d'argent, des provisions, du riz, de l'huile, du miel, du savon etc. aux nombreux pauvres qui s'adressent à nous. Nous remercions sincèrement Mme et Mr. A. Reinhart qui ont eu la bonté de nous donner des sacs de riz et du miel, ce qui nous a été d'un grand aide dans nos distributions d'aliments.

— Nous avons fait don :

— Aux Sans-Abrî de 2 douzaines de tabliers d'enfant.

— A l'Orphelinat des Sœurs de Besançon de 2 douzaines de tabliers d'école.

— A l'Asile des Vieillards, rue Sultan Hussein, de 1 douzaine et demie de chemises pour femme et de 3 douzaines de bas pour femme ainsi que P.T. 100 pour Noël.

— A l'Asile des Vieillards, à Moharrem Bey, de 9 chemises pour bonne, 2 matinées et 2 douzaines de tabliers pour femme, ainsi que P.T. 100 pour Noël.

— A l'Asile Saint Joseph, de 2 douzaines de petites robes ainsi que P.T. 100 pour Noël.

— A l'Asile des Vieillards de Bacos un don de P.T. 200 pour Noël.

— A l'Ospizio Marino, un don de P.T. 200.

— Cette année aussi, il nous a été impossible d'envoyer de l'argent à la Pro Juventute et à la Basler Webstube à cause de grand nombre de familles dans la misère dont nous avons dû nous occuper et aussi à cause du change onéreux.

— La fête de bienfaisance de 1932 a donné la somme inespérée de L.E. 504, 820 millièmes.

— Nous remercions ici bien chaleureusement les dames et les demoiselles de l'Helvetia, qui ont contribué, grâce à leur amabilité, leur dévouement, leurs dons généreux à une si belle réussite de la fête de Charité de 1932.

— Nous exprimons également notre gratitude aux Messieurs du Cercle Suisse pour l'amabilité avec laquelle ils mettent leur local à notre disposition durant toute notre fête de Charité.

— Nous prions Mme et M. A. Reinhart de nous permettre de leur exprimer ici, une fois de plus, notre vive reconnaissance pour le don généreux de L.E. 50 qu'ils ont eu la bonté de nous faire à l'occasion du mariage de leur fille Mlle Marilise Reinhart.

— Mr. Gasche ayant eu l'amabilité de nous faire don d'une pièce d'étoffe, nous l'en remercions cordialement.

— A toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la prospérité de notre œuvre, nous exprimons notre sincère reconnaissance.

— Comme les années précédentes le Comité a visité les pauvres dans leurs logis et dans les Asiles.

— Le nombre des dames membres de l'Helvetia pour l'année 1932 est de 61.

Les après-midi de couture ont été suspendus, comme d'habitude du 15 Juin à mi-October, cependant les aumônes et les travaux ont été distribués régulièrement chaque premier lundi du mois, à nos protégées par les Dames du Comité.

— Mesdames, dans ce temps pénible de la plus terrible crise que le monde entier ait jamais traversée, nous sommes débordées par les demandes de secours, la misère se faisant sentir de plus en plus durement en Egypte et notre cœur se sert de ne pas pouvoir toujours venir en aide à tous ces pauvres gens comme nous l'aimerions.

Pour pouvoir continuer la tâche que vous nous avez confiée, tâche qui devient toujours plus difficile, nous comptons, Mesdames, et nous savons que nous pouvons y compter, sur votre sympathie, sur votre aide dévouée et aussi sur votre inlassable générosité.

Pour le Comité
La Secrétaire,
MARIE SURBECK

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche, 28 Mai à 10.15 a. m. Prédication française.

Dimanche, 4 Juin (PENTECOTE) à 10.15 a. m. Prédication allemande.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 28. Mai, 10.15 a. m. Französische Predigt.

Sonntag, den 4. Juni (PFINGSTEN) um 10.15 a. m. Deutsche Predigt

Chœur mixte

Répétition au Cercle Lundi, 29 Mai 9. p. m.

Petites Annonces

OCCASION

A LOUER pour le saison d'été à Agamy, chalet nouvellement construit 4 chambres, cuisine, garage.

Convientrait pour séjour estival. Conditions modestes. S'adresser au Journal Suisse.

A LOUER,

Villa luxueuse nouvellement construite entièrement dégagée à louer (près gare Victoria) Ramleh.

Tout confort moderne. Hall 6 chambres de maître et dépendance luxueuse avec petit appartement complet au sous-sol.

Garage et joli jardin.

S'adresser à Me. Salérian-Saugy, 5 Rue Stamboul Tél. : 72-55 E.V.

Suisse, actuellement à Lausanne ayant accompli un apprentissage de banque, désire emploi dans commerce, banque, agence de voyage, ou hôtel.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Suisse, 23 ans, actuellement à Olten, diplômé de l'Académie des Sciences économiques à St. Gall, connaissant l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, un peu l'espagnol, cherche emploi dans industrie, commerce, banque, ou société de transport.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Docteur JEAN PERNET Doctoresse IDA PERNET

ABSENTS

jusqu'au Jeudi 20 Juillet 1933

Donnez un Kodak à votre enfant !

Ce sera pour lui, bien plus qu'un divertissement et un délassement, car infailliblement, les petites photos Kodak lui feront reconnaître et admirer tous les beaux paysages, les monuments grandioses les scènes pittoresques qui l'entourent.

Et grâce à ces images qu'il aura créées lui-même et qui développeront sûrement en lui le sens artistique, il pourra se perfectionner jusqu'à réaliser quelque-fois de vrais chef-d'œuvres.



- Box Hawk Eye... P 33
- Box Brownie... P 36
- Portrait Brownie... P 90

« KODAK »



Grâce à la merveilleuse pendulette suisse

« ZENITH »

L'Assurance Epargne

« UNION GENEVE »

Compagnie Suisse d'Assurances sur la vie est un puissant PROMOTEUR de l'EPARGNE et de la PREVOYANCE

La pendulette n'indique l'heure que si les versements sont effectués régulièrement. Mise gratuitement à la disposition de l'assuré, elle fait fonction de collecteur de primes tout en rendant journellement de précieux services à l'assuré. Cette assurance comporte aux conditions les meilleures, tous les avantages d'une assurance sur la Vie.

S. POLICAR

Directeur pour l'Orient. — LE CAIRE, 43, Rue Madabegh
Téléphones : 54137 - 44553

Agents Généraux Concessionnaires dans toutes les localités importantes de l'Orient.

N. B. — L'UNION GENEVE est une entreprise suisse admise au bénéfice de la Concession du Gouvernement Fédéral.

C'est la Compagnie qui a investi en Egypte, en hypothèques de premier rang et en propriétés immobilières, la totalité des réserves mathématiques des polices de ses Assurés d'Egypte.

« La Suisse »

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES GÉNÉRALES

— ZURICH —

Capital et Réserves : plus de frs. suisses 31.000.000

BRANCHES INCENDIE — VOL — BRIS DE GLACES

S. POLICAR

Représentant général pour les pays du Proche-Orient. Le Caire : 43, Rue Madabegh. Tél. : 55714-44553.
Agences Générales dans toutes les localités importantes de l'Orient

Par ci Par là.

Peut-on rendre le tabac inoffensif ?

Si je pose aujourd'hui cette question, c'est qu'on vient de lancer sur le marché international des cigarettes munies d'un dispositif de filtration de la fumée dont les fabricants affirment qu'il retient :

77,5 0/0 de la nicotine;
56 0/0 de l'ammoniaque;
71 0/0 de la pyridine
et 48 0/0 des goudrons se trouvant dans la fumée de combustion des cigarettes.

Le public est naturellement porté à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les affirmations publicitaires de ce genre. C'est pourquoi nous croyons intéressant de consacrer ces quelques lignes à la question en nous basant sur les études publiées à ce sujet par nos confrères Albert Maurice de Bruxelles et le Dr. James Burmann, de Genève.

On sait que les éléments constituants de la fumée d'une cigarette confectionnée avec du papier de bonne qualité et avec du tabac naturel se divisent en quatre catégories :

1. Gaz. — Oxyde de carbone, gaz carbonique, etc.

2. Corps volatils. — Aldehydes, phénols, huiles essentielles comprenant notamment les composés aromatiques qui donnent au tabac son parfum et ses qualités.

3. Corps résineux ou semi-fluides. — Sels d'alcaloïdes, goudrons etc., comprenant notamment la nicotine, la pyridine et les composés empyreumatiques qui donnent au tabac son acreté et ses propriétés toxiques.

4. — Corps solides. — Cendres, particules charbonneuses, etc.

On a cru aussi que la nicotine était seule responsable des troubles physiologiques observés chez ceux qui font abus du tabac. Il est démontré maintenant que la pyridine et les produits goudronneux résultant de la combustion du tabac sont au moins aussi nocifs si pas davantage.

Depuis longtemps on a essayé divers articles pour mettre le fumeur à l'abri de ces actions toxiques, soit en dénicotinisant le tabac — ce qui lui enlève souvent une partie de ses propriétés essentielles, soit en faisant passer la fumée dans des filtres, ou des appareils condensateurs.

Les cigarettes dites « russes », par exemple, étaient pourvues d'un tampon d'ouate qui retenait une partie des produits de combustion toxiques mais qui dépolluait aussi la fumée des composés aroma-

tiques indispensables au plaisir du fumeur.

En Orient on utilise depuis très longtemps le narguileh, véritable flacon-laveur, où la fumée barbote dans l'eau et où elle abandonne la presque totalité de ses constituants condensables. Il en résulte que ce qui arrive encore jusqu'au fumeur a perdu — ou à peu près — tout pouvoir d'excitation sur les organes gustatifs ou olfactif. Le moyen dépasse donc le but que l'on cherche à atteindre.

Le nouveau dispositif de filtration lancé sur le marché belge par une de nos plus importantes usines, et que nous avons essayé, semble réaliser un progrès très sensible sur tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans cet ordre d'idées.

Il consiste en une minuscule cartouche de papier de cellulose pure, crépée, enroulée sur lui-même, d'environ 15 millimètres de long, introduite dans le tube de la cigarette, du côté où on l'emboûche.

Bien que n'opposant aucun obstacle appréciable à l'aspiration il oblige le flux de fumée à se diviser à l'extrême en plusieurs centaines de filets gazeux empruntant les conduits capillaires formés par le plissement dans l'enroulement du papier.

Etant donnée leur diamètre infinitésimal ces filets de fumée se refroidissent immédiatement — d'où condensation — et étant donnée leur grande surface de contact avec les parois celluloseuses des conduits capillaires, ils abandonnent sur celle-ci la plupart de ces produits de condensation.

Des essais dodimétriques réalisés d'après le mode opératoire de Pflüger et Schmitt ont donné des résultats que nous croyons utile de signaler. Ce petit appareil si simple qu'on ne peut s'empêcher, quand on le voit, de s'écrier : « C'est bête comme chou, mais il fallait y penser » débarrasse en effet de la presque totalité de ses produits nuisibles et cela sans altérer sensiblement les qualités qui font que l'on recherche le tabac.

Voici des chiffres :

	Fumées non filtrées	Fumées filtrées
Nicotine (pr 100 gr. de tabac)	0.482	0.098
Ammoniaque	0.0180	0.0078
Pyridine	0.0270	0.00745
Goudrons	6.21	3.22

Ces nouvelles cigarettes à filtre retiennent donc, d'après les résultats d'essais scientifiquement conduits et présentant toute garantie, les trois quarts de la nicotine et de la pyridine et plus de la moitié de l'ammoniaque et du goudron contenu dans la fumée du tabac.

Cela permettra aux bronchiteux, aux emphysémateux, aux cardiaques et à tous

les délicats du nasopharynx ou du larynx de revenir sans dommage aux plaisirs du tabac dont la Faculté avait cru devoir les priver.

C'est une toute petite invention, mais elle est grosse de conséquences.

« Etoile Belge ». G. H.

La Foire de Budapest

On mande de Genève au « Journal de Genève ».

Dans la présente période d'isolement économique les foires internationales prouvent les grands efforts des exportateurs pour chercher des débouchés étrangers. Et ces efforts ne paraissent pas tout à fait sans résultat. Aussi la Hongrie, qui travaille de toutes ses forces et sur toute la ligne à améliorer son sort, a-t-elle mis son ambition à faire réussir la Foire internationale. Elle tient, en effet, à remplir la mission économique dont elle se croit investie en raison de sa position centrale dans la vallée du Danube. Tandis que les pays de l'ancienne monarchie austro-hongroise et des Balkans, fournissent les débouchés à la production industrielle de la Hongrie les acheteurs occidentaux manifestent un vif intérêt pour les produits agricoles.

Inaugurée le 6 mai, la 28e. Foire internationale de Budapest a réuni 1300 exposants dont les stands occupaient 70.000 mètres carrés environ. Ces chiffres dépassent d'un tiers ceux de l'année précédente. Les matières exposées comprennent tous les produits de la grande et de la petite industrie, ainsi que de l'artisanat, de même que les articles agricoles d'exportation. L'industrie manufacturière hongroise a pris un essor vigoureux après la guerre. On a beaucoup remarqué l'imposante manifestation de l'industrie textile, des constructions mécaniques de l'ameublement, de l'alimentation.

A l'occasion de la Foire, le gouvernement et la Banque nationale, afin de faciliter l'exportation des produits ont décidé de libérer 12 millions de penges des avoirs étrangers bloqués en Hongrie. Aussi dans les deux premiers jours de la Foire, des négociations ont-elles été entamées pour l'exportation de plus de 100 articles.

Dans son discours d'inauguration M. Coemboes, président du conseil hongrois, a insisté sur la nécessité du travail pacifique et de la coopération économique des pays européens, qui assainissent l'atmosphère générale et facilitent cette bonne entente internationale dont on a rarement l'occasion de bénéficier en Europe centrale surtout.

Egypte, mystérieuse terre...

Paul Morand est allé au Caire et donne ses impressions à l'Echo de Paris :

Egypte, mystérieuse terre, inépuisable musée ! Alors que la plupart des sols d'Europe, — sauf peut-être la Sicile et Byzance — sont vidés, sitôt que l'on déterre quelques vieilles monnaies romaines et quelque silex taillé, plus on sollicite l'Egypte, et plus elle donne. Le Delta s'offre d'abord, il y a un siècle, aux égyptologues; ceux-ci remontèrent peu à peu jusqu'à la première cataracte; ensuite, nous avons vu, après la guerre, la Vallée des Rois fouillée comme un terrier de lapin par la main curieuse de Carter; aujourd'hui, c'est le tour du Sinaï, puis, à nouveau, ce Delta, qui vit la fin de l'Egypte, au temps des Ptolémées, mais aussi, sans doute, son commencement. Au pied même de ces Pyramides qui semblaient le sol le plus foulé du monde, un jeune savant américain n'a-t-il pas découvert le tombeau de la mère du roi Chéops, endormie dans l'admirable sarcophage d'albâtre exposé au musée du Caire ? A trois quarts d'heure de là, les pyramides à degrés de Sakkara, si étrangement semblables à celles de Yucatan (mais que le sang des victimes ne souilla point) nous révèlent l'Egypte naissante, vieille de six mille ans. Au grand désespoir des Grecs, on y a mis au jour des colonnes cannelées, à chapiteau dorique, de vrais colonnes grecques mille ans avant le Parthénon, ce qui bouleverse toute l'histoire de l'architecture... Qui croit encore aujourd'hui que la liste des trente Pharaons connus épuise les annales de l'Egypte ? Au premier d'entre eux, l'Egypte était déjà douée d'un art, d'une écriture, d'une religion, d'une civilisation incomparables, et ce qui émerge permet de deviner un passé très lointain chargé de traditions disparues; on rêve à l'Atlantide et plus loin encore à cette race de demi-dieux antérieurs à l'homme...



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

Pour avoir une audition parfaite,

Pour égayer votre Home,

un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :
28 Rue Chérif

LE CAIRE :
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS :
10, Boulevard Abbas

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul

B. P. 1622, Tél. 1180

NITRATE DE POTASSE

44 % de potasse pure & 13 % d'azote nitrique

L'engrais le plus efficace et le plus économique pour toutes les cultures.

50 Kilogs de Nitrate de Potasse assurent le même effet que 100 Kilogs d'autres engrais azotés.

Agents Consignataires exclusifs en Egypte :

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654
ALEXANDRIE

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B. P. 127
LE CAIRE



20 grosses

25 minces

P.T. 5

L'énorme consommation de Cigarettes **COUTARELLI**
Prouve leur Qualité
et Garantit leur Fraicheur

Messageries Maritimes

D'ALEXANDRIE à MARSEILLE

(départ chaque MARDI à midi)

par les paquebots de grand luxe :

"CHAMPOLLION" & "MARIETTE PACHA"
(16.000 T.) (16.000 T.)

ET LES s/s "PATRIA" & "PROVIDENCE"
(16.000 T.) (16.000 T.)

D'ALEXANDRIE à BEYROUTH

(départ chaque MERCREDI à midi)

DE PORT-SAID à MARSEILLE

par les luxueux paquebots des lignes au delà de Suez
(3 départs par semaine)

Services réguliers au départ de PORT-SAID
sur L'INDO-CHINE, LA CHINE, L'OCEAN INDIEN,
LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE, MADAGASCAR et L'AUSTRALIE

Les Messageries Maritimes
font le tour du monde.

LLOYD TRIESTINO

(Flotte réunie LLOYD TRIESTINO-MARITTIMA ITALIANA-SITMAR)

Service Express de Grand Luxe Egypte-Europe

DEPARTS D'ALEXANDRIE :

POUR LA TYRRHÉNIENNE

TRACOVIA	20 Avril
ESPERIA	29 Avril
GANCE	4 Mai
ESPERIA	13 Mai
VIENNA	27 Mai
ESPERIA	27 Mai
HELOUAN	1 Juin
ESPERIA	10 Juin
PILSNA	15 Juin
ESPERIA	25 Juin

POUR L'ADRIATIQUE

TEVERE	29 Avril
AUSONIA	6 Mai
TEVERE	13 Mai
AUSONIA	20 Mai
TEVERE	27 Mai
AUSONIA	3 Juin
TEVERE	10 Juin
AUSONIA	17 Juin
TEVERE	24 Juin

Ligne de luxe pour la Palestine, Syrie, Istanbul
3, 17 et 31 Mai. — 14, 28 Juin

Ligne Postale pour la Palestine, Syrie, Chypre
17 et 29 Avril. — 1er, 13, 15, 27 et 29 Mai. — 10, 12, 24 et 26 Juin.

Pour tous renseignements s'adresser :

Alexandrie : Agence Générale : 20 Rue Chérif Pacha. — Le Caire : D. E. Munari, 4 Rue Kamel
ainsi qu'aux bureaux des Maisons de Voyages Thos. Cook & Son, American Express Coy et Cox & Kings (Agents).

CASINO SAN STEFANO

Ouverture d'Été 1933

Ouverture de l'Hôtel, Samedi le 27 Mai

PENSION COMPLÈTE A PARTIR DE P.T. 90

Arrangements spéciaux pour longs séjours

Ouverture du Casino, Samedi le 10 Juin

Grand Dîner de Gala

Au restaurant nouvellement transformé

Le Fameux Orchestre FOORMAN du Continental Cabaret
Attractions

Tous les jours Cinéma parlant en plein air
Chaque Dimanche CONCERT APERITIF

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Réductions sensibles sur les prix d'entrée et d'abonnements.

Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Égypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ÉLITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)